Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol 68 No 15 Saint-Boniface Jeudi 31 juillet 1980

Au sommaire



En route vers les Folies Grenouilles

Plus de 5000 personnes sont attendues en fin de semaine à Saint-Pierre-Jolys où se tiendra l'événement annuel des Folies Grenouilles. Pour nous parler de la fête, le journaliste Bernard BOCQUEL a interviewé M. Gérald Fontaine, le président du comité organisateur de la 11e édition de la manifestation.

Le week-end rouge de Winnipeg

C'est un reportage-photos que propose André-Yves ROMPRÉ au sujet du congrès national du Parti Libéral qu'il a suivi Centre des congrès de Winnipeg au début du mois. Le premier congrès du Parti à se dérouler à l'extérieur d'Ottawa.

Bon retour de vacances!



Le *Folk Festival*: encore un succès!

Depuis maintenant sept ans, le "Winnipeg Folk Festival" devient chaque été une activité parmi les plus courues au Manitoba. Encore cette année, le Parc Bird's Hill a accueilli plus de 28,000 personnes qui ont pu voir en spectacle, les 11, 12 et 13 juillet, plus de 150 artistes venus d'un peu partout au Canada, des États-Unis et même de l'Europe. Voir le reportage-photos d'André-Yves Rompré en pages intérieures.

Avec la nouvelle loi scolaire

Rien de plus aux francophones

Rien. Voilà ce qu'ont obtenu les Franco-Manitobains dans la nouvelle loi qui va régir le système scolaire manitobain. Et cela, malgré les efforts de persuasion des associations franco-manitobaines et les tempêtes du député néo-démocrate de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, pour infléchir la mauvaise volonté manifeste du gouvernement conservateur de M. Sterling Rufus Lyon.

par Bernard BOCQUEL

Personne n'attendait des miracles de ce bill 31 dont le but aura été de remettre à jour l'ancien "Public Schools Act". Mais, ont pensé les responsables d'organismes comme la Société franco-manitobaine, les Commissaires d'écoles, s'il s'agissait de mettre de l'ordre dans de vieilles lois, autant aussi reconnaître et inscrire dans la loi les acquis de la communauté en matière d'éducation française.

Ainsi, lorsque l'ancien gouvernement Schreyer a promulgué le fameux bill 113 en 1970, le législateur ne parlait que de classes françaises. Seulement voilà, aujourd'hui, la multiplication de classes

(Suite à la page 3)

Éditorial

D'urgence et de réforme

"Tâche urgente, suprême, au moins dans l'ordre politique...Pour un grand nombre, le régime fédératif actuel prend l'aspect irritant d'une défroque usagée, verdie, si non d'une camisole de force. Aucun avenir pour le Canada français: rien à faire s'il n'a les mains libres. Des changements profonds ne peuvent plus tarder".

-Le Chanoine Lionel Groulx, historien.*

C'était au début des années 60. Et nous voilà en 1980, au moins vingt rapports bilingues plus tard, au moins 16 années de pouvoir Libéral plus tard, au moins cent tentatives de réunions intergouvernementales plus tard, -sans faire mention de leurs cuisants échecs ni même nommer la longue liste des politiciens "concernés" -on est, en plein été 1980, à tenir, itinérantes, d'autres réunions intergouvernementales pour aboutir à redéfinir un Canada nouveau, cent fois redéfini avant. Et de un!

•

Il a fallu en cours de route l'élection du gouvernement du Parti Québécois, l'émergence d'un pouvoir albertain -et par conséquent la naissance d'un Ouest nouveau- un référendum sur un mandat québécois de négocier la souveraineté association -sans parler des tentatives pour marteler, à coup de gros budgets, un sentiment d'appartenance canadienne dans la tête de millions de citoyens - pour constater qu'on est toujours à discuter, presque vingt ans après le visionnaire chanoine Groulx, de refonte du régime politique au Canada. Et de deux!

Les faits, les événements, et les manifestations "d'hommerie" ne manquent pas au Canada pour rappeler qu'il est grand temps de passer à autre chose qu'à des discussions au sujet de nos avenirs collectifs au sein de ce "beau et grand pays", sans jamais être parvenus à définir un cadre de garantie d'épanouissement aux citoyens des deux peuples fondateurs qui l'habitent. Et de trois!

•

Dans ce contexte de tâtonnement au sujet du "partage des pouvoirs", pour emprunter au vocabulaire propre aux cénacles des discussions constitutionnelles, n'est-il pas d'ores et déjà prévisible que le gouvernement en poste à Ottawa -et pour encore longtemps- sera bientôt en mesure de prendre tous les moyens dont il dispose pour faire endosser, dans le climat de bonne volonté qui prévaut depuis le 20 mai en anglais comme en français, "sa" seule vision de l'avenir?

C'est fort plausible. À moins que d'ici l'automne, on nous fasse la démonstration que le NON d'il y a deux mois a bien signifié le OUI qu'on a promis à 23 millions de citoyens.

André-Yves ROMPRÉ

**GROULX, Lionel. In CHEMINS DE L'AVENIR, Fides 1965, p. 108. - Merci à M. Brunet, du bureau de poste de Saint-Boniface, qui a attiré notre attention sur cet excellent ouvrage.*

BILLET

Compréhension

Comme à son habitude, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a su trouver les mots justes lorsqu'il s'est adressé aux "compagnons de la francophonie" réunis début juillet à Québec pour la rencontre des peuples francophones.

Ainsi il a évoqué, en pensant sans doute aux multiples et acharnées batailles livrées depuis plus de deux cents ans sur le continent nord-américain pour le développement de la langue française, "la fierté héroïque dont les francophones de ce continent sont les héritiers".

Moins lyriquement, M. Lévesque a aussi souligné que le Québec "n'est pas désintéressé" en organisant ces rencontres des peuples francophones car, a-t-il précisé, "nous avons besoin de votre compréhension, de votre appui".

Un tel appel du premier ministre du Québec ne peut que recueillir un écho favorable, du moins chez tous ceux qui pensent que le Québec reste le garant de la francophonie en Amérique du nord. On espère simplement que M. Lévesque, sur qui plane l'ombre froide des "dead ducks", continuera toujours à penser de même. Et qu'il ne changera pas un jour d'avis à propos d'un oui ou d'un non.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Tradition et devoir d'état: au prochain!

Monsieur le rédacteur,

M. le rédacteur, un de mes collègues m'a dit une fois qu'il y a une "tradition sacrée" dans La Montagne: lorsqu'un professeur de français quitte le Complexe Scolaire de Saint-Claude, cette pratique veut qu'il écrive dans votre journal un compte-rendu de ses expériences. Et moi qui suis un "fanatique" des anciennes coutumes établies, je me vois donc obligé d'accomplir mon devoir d'état comme tant d'autres l'ont fait avant moi.

La première chose que je dois dire c'est que je ne m'en vais pas de Saint-Claude parce que je n'aimais pas les Saint-Claudiens. Au contraire! Ces Français ont été sympathiques. Les élèves, à leur tour, ont été gentils, accueillants et réceptifs. Et je pars de la région en y gardant plusieurs souvenirs - une clé anglaise pour enlever une vis qui avait été mise dans mon épaule!

Poutant je vais ailleurs. Cette décision inattendue et instantanée a été prise lorsque je me suis aperçu que l'année prochaine, je ne pourrais plus travailler à l'école de Saint-Claude comme je l'avais fait auparavant. Et cela à cause de la politique d'éducation française préconisée par la division scolaire de La Montagne.

Dans leur "Policy Manual", écrit en anglais seulement, on lit au chapitre 1, section 1-1: "...The Division tries to offer to all students a workable education in French and / or in English always keeping with the provisions of the Public Schools Act. It is desirable that not only should all students of the division be exposed to the opportunity of learning both official Canadian languages, but according to their desire that they may become proficient and fluent in both languages".

Mais lorsque, en temps de restriction budgétaire, on doit couper des programmes, on coupe toujours ceux du français. Je suis allé voir mon directeur en accusant la division d'aller à l'encontre de sa politique: promouvoir les deux langues officielles. Au lieu de promouvoir le français, on l'étouffe! Et lui de me répondre que j'avais probablement raison. En plus, il a ajouté que les directives venaient du bureau divisionnaire.

Je suis allé voir (ou j'ai vu) un commissaire d'école et le directeur général en accusant encore la division d'avoir plusieurs lacunes en éducation française. Le directeur général a répondu qu'il n'était pas la personne qui devait prendre les initiatives.

L'année prochaine, le programme de français sera transformé. Au lieu d'enseigner six cours de français de dix à douze, on enseignera seulement quatre cours. On a amalgamé deux des six cours. Ainsi, on n'offrira pas les cours 300 et 301 mais le cours 300-301. La direction peut dire (et je suppose avec certaines vérités) que les deux cours seront encore offerts. Mais en réalité nous savons que l'un sera sacrifié au détriment de l'autre, si ce n'est que les deux seront tout simplement dilués en désavantageant les élèves!

On rétorque que l'on ne peut pas faire de même avec l'anglais car cette dernière, est beaucoup trop importante. On ajoute que l'on doit faire cela avec le français à cause du nombre d'inscriptions. Et bien, moi, je me demande comment ça se fait que l'on peut offrir un cours (certains?) n'ayant que quatre inscriptions lorsque l'on ne peut offrir un cours de français ayant sept inscriptions. C'est une question de priorité!

Permettez-moi de vous citer une partie de ma lettre envoyée au directeur général:

"...On nous avait dit que cette division avait été établie en partie pour promouvoir les deux langues officielles canadiennes. Malheureusement ceci n'est plus le cas. Au lieu de promouvoir le bilinguisme vous étouffez, voire étranglez, le français. J'en ai parlé avec mon directeur et il m'a confirmé cette situation précaire et fatale de cette langue de Molière.

J'accuse dans cette division un manque de leadership. Cette lacune se voit dans tous les échelons de la haute instance. Vous n'avez pas de partis pris. Si oui, ils sont très camouflés. Par contre, dans certaines divisions telles que la Seine, le directeur général et ses collègues prônent ouvertement l'éducation française. Ils n'ont pas à se cacher. Ils n'ont pas peur de ce qu'ils sont. Ils n'ont pas peur de partager leurs convictions.

C'est grâce à leurs convictions que le tout avance et que les professeurs adoptent leurs politiques. Et c'est pour ça que j'ose ajouter que si vous étiez des capitaines forts et sûrs, vous soldats, les professeurs, prendraient courage et deviendraient à leur tour forts et sûrs..."

En terminant, j'aimerais me permettre deux réflexions. Premièrement, si les E.F.M. de la division ne prennent pas activement part à leur association professionnelle, ils courent le risque de se voir un jour pris (ou acceptant,

(Suite à la page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

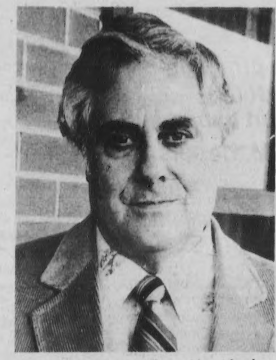
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

Rien de neuf dans la nouvelle loi scolaire

(Suite de la une)

françaises a permis -heureusement- la création **d'écoles** françaises. C'est-à-dire des institutions où toutes les activités, de l'enseignement à l'administration, se déroulent en français.

Fort de cette réalité, M. Laurent Desjardins a proposé un amendement à la nouvelle loi scolaire qui, s'il avait été accepté, aurait donné une existence légale aux écoles françaises. Comme les associations franco-manitobaines, il a dû s'avouer vaincu devant l'intransigeance du gouvernement Lyon.



M. Laurent Desjardins, député néo-démocrate de Saint-Boniface.

Pas grand chose

Si bien que Laurent Desjardins n'est pas content. "À chaque fois que l'on demande quelque chose, souligne-t-il, on a vraiment le sentiment d'être pris pour des citoyens de deuxième classe". D'autant plus que le député de Saint-Boniface n'exigeait vraiment pas grand chose: la reconnaissance des écoles françaises et le rétablissement du Comité consultatif de la langue française qui, dans la nouvelle loi, a été réduit à (presque) rien, ayant été amalgmé au sein d'un "Language of Instruction Advisory Committee".

Quant à l'amendement de M. Desjardins qui voulait faire du français une matière d'enseignement dans toutes les écoles manitobaines, il a été balayé du revers de la main conservatrice. Bien entendu, un tel amendement avait surtout un intérêt tactique, pour faire paraître les autres amendements moins effrayants. Peine perdue...

Mais tout n'est pas encore perdu. Lorsqu'il a présenté ses amendements, Laurent Desjardins s'est assuré "l'appui du caucus néo-démocrate". Et même s'il n'y a pas eu de vote enregistré sur les amendements du député de Saint-Boniface qui, une fois de plus, a été à la hauteur de sa réputation, il reste que les Néo-Démocrates se sont moralement engagés en faveur de certains points précis concernant l'éducation française.

Traîner en longueur

Aujourd'hui, en pensant à l'affaire du secondaire régional français d'Île-des-Chênes qui n'en fini plus de traîner en longueur; au bill 2 que le gouvernement a été obligé de passer après le jugement Forest et qui ne donne aucun droit; et encore à la nouvelle loi scolaire, on se demande tout simplement s'il est utile que les Franco-Manitobains adressent des revendications au gouvernement Lyon. Pour éviter de prévisibles (et inévitables) frustrations, il vaut peut-être mieux se convaincre que les gouvernements se font et se défont... souvent d'eux mêmes.

(Suite de la page 2)

selon le cas) d'enseigner un programme de "French" et de laisser tomber celui du français. Ne rien faire et ne pas agir vous classent avec le *statu quo*. Deuxièmement, si les parents ne s'impliquent pas plus à revendiquer ce qui leur appartient, ils verront le peu de français être encore plus réduit. Vous n'avez rien sans travailler "à la sueur de votre front".

Et que dire du collègue qui m'a dit lors de mes premiers mois à Saint-Claude que je ne comprenais pas la situation. Pour lui, il ne fallait pas pousser, de peur de créer quelques remous. Il s'agissait bel et bien de rester coi et le tout s'arrangerait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Oui,eh bien on voit ce que cela donne!

Je vous remercie, monsieur le rédacteur, de m'avoir donné l'occasion de publier cette lettre (dissertation?). Encore une fois l'homme pourra s'asseoir et lire son journal en fumant sa pipe tout en disant avec une profonde satisfaction: "Ah! la tradition n'est pas éteinte. Au prochain!"

Donald Boulet
Saint-Claude

Le 27 juin 1980.



Hou!... Où en sommes-nous ?

Comme notre flèche sur la photo l'indique, la "Winnipeg Development Corporation" a eu des problèmes à rendre son dernier slogan en français. Non seulement la traduction est-elle faible (ne serait-il pas mieux de lire "la porte de l'Ouest nouveau"?), Mais il est évident que les consultants en langue française qu'à vus la W.D.C. ont aussi éprouvé leur part de difficulté syntaxique: "Où Commence l'ouest Nouveau"-"Where the New West begins" (Et pourquoi tant de majuscules en français?) affichait-on avec un "ou" à l'accent très aigu, mais qui aurait dû plutôt être grave... et ce, tout au long des trois jours du dernier congrès du Parti libéral du Canada, tenu sous le signe du bilinguisme, au Centre des congrès de Winnipeg.

Pour finir là-dessus, en voulez-vous une de plus? -Quand LA LIBERTÉ a téléphoné aux bureaux de la "Winnipeg Development Corporation" pour lui signifier son erreur, on nous a informé que personne n'avait remarqué l'erreur, ou ne s'en était plaint jusque là: Vraiment, il fallait être borgne pour ne pas la voir, puisque l'affiche en question couvrait à peu près la moitié d'un pan de mur!

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Une Franco-Manitobaine quitte la province

La nouvelle qu'un citoyen Manitobain quitte sa province pour d'autres horizons n'en est plus une, surtout, faut-il ajouter, depuis l'élection du gouvernement Lyon.

Marie Déquier, la directrice générale de la S.F.M. depuis deux ans, vient elle aussi de poser ce geste.

NDLR. M. Raymond HÉBERT occupera, à compter de la rentrée universitaire, un poste de professeur à plein temps au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les lecteurs de LA LIBERTÉ pourront dorénavant lire sa chronique mensuellement, soit dans l'édition du journal paraissant le dernier jeudi de chaque mois.

L'exode, toujours latent à cause de la stagnation économique de la province, a atteint des niveaux inquiétants parmi la classe dirigeante du Manitoba, parmi les fonctionnaires et hommes d'affaires qui sont la garantie de l'avenir de la province, et ce depuis l'élection de Sterling Lyon.

Quoi qu'il en soit, le départ de Marie Déquier, si l'on ne peut pas l'attribuer directement à M. Lyon, est tout de même une perte pour la communauté franco-manitobaine.

Car Marie Déquier (autrefois Jubinville), en tant que directrice générale de la Société franco-manitobaine depuis le 15 juin 1978, a eu entre ses mains les destinées de l'organisme qui représente formellement les Franco-Manitobains; elle s'est bien acquittée de cette tâche, malgré des problèmes de parcours évidents.

Qu'a-t-elle accompli depuis sa nomination au poste de directeur-général de la S.F.M.? Que lui réserve l'avenir? Lors d'une entrevue récente, j'ai obtenu des bribes de réponses à ces questions.

Je dis bien des bribes, car Marie Déquier est, et demeurera sans doute toujours, un peu une énigme: il est difficile de déceler en elle ses motivations profondes, ses objectifs, ses ambitions; d'un pragmatisme inné, elle est beaucoup plus sûre d'elle-même lorsqu'on parle d'actions, de gestes concrets que de théories, de principes.

Une nécessité pour l'organisme

L'histoire démontrera sans doute que sa grande contribution à la Société franco-manitobaine fut la structuration administrative de l'organisme. Car même si cela peut sembler surprenant, la S.F.M. en 1978 ne possédait aucune structure administrative malgré ses dix années d'existence à ce moment-là. La première tâche de Marie Déquier fut d'établir échelles de salaires, critères d'embauche, conditions de travail, descriptions de tâches et grilles d'évaluation pour tous les employés de la S.F.M. "On ne peut pas fonctionner de façon **ad hoc**," dit-elle; "la structuration administrative m'intéressait au départ, et c'était une nécessité pour l'organisme"

De plus, elle considère que les orientations générales de la Société sont maintenant plus claires, plus définies. "Il était temps qu'on le fasse", dit-elle aujourd'hui.

Au niveau des programmes, le seul aspect nouveau qu'elle affirme avoir apporté à la S.F.M., c'est le domaine des loisirs; à partir de cette année, un employé à plein temps s'occupera de ce secteur, pour la première fois depuis la fondation de l'organisme: "Les loisirs sont un facteur très assimilateur chez les jeunes, et il fallait y remédier," dit-elle.

Par contre, plusieurs dossiers de programmation ont avancé considérablement sous sa direction, notamment ceux du développement économique, du préscolaire et de la situation de la femme. Dans le domaine économique, par exemple, elle insiste beaucoup sur la philosophie de développement qui doit animer la S.F.M.: "Il ne faut pas faire le développement **pour** les gens, mais il faut donner aux gens des outils qui leur permettront de se développer eux-mêmes". Elle souligne, à titre d'exemple, le recrutement d'un agent de développement pour la région de la Rivière Rouge. "Cet agent, lorsqu'il sera nommé, sera une personne-ressource à la disposition de la population, réprésentée par un Conseil de développement économique régional". Selon Marie Déquier, il y a une ligne étroite entre le dynamisme qui doit animer un employé de la S.F.M., d'une part, et l'autoritarisme qui peut facilement devenir un élément de sa personnalité dans ses rapports quotidiens avec la population.

Un danger de bureaucratisation

Un aspect de la consolidation administrative qui a transformé la S.F.M. depuis l'arrivée de Marie Déquier a été l'embauche de plusieurs nouveaux employés. À son arrivée, la S.F.M. comptait cinq professionnels et trois employés de bureau; le mois prochain, on y comptera 12 professionnels et quatre employés de bureau, donc un total de 16 permanents. Y a-t-il danger de bureaucratisation?

"Cela dépend de la philosophie de développement qui animera l'équipe; il ne faut pas donner l'impression aux gens qu'on va tout faire pour eux". D'ailleurs, elle ne prévoit pas que la S.F.M. n'augmente son personnel substantiellement à l'avenir. An niveau des budgets, par exemple, elle croit que le Manitoba sera bientôt "plafonné" par le Secrétariat d'État à cause d'une certaine disproportion qui existe entre le Manitoba et d'autres minorités francophones dans l'allocation des fonds fédéraux. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, par exemple, reçoit environ un demi-million de dollars par année du Secrétariat d'État, soit à peu près le même montant que le Manitoba, malgré le fait que la S.A.N.B. représente environ 250,000 Acadiens, c'est-à-dire plus de quatre fois le nombre de Franco-Manitobains représentés (théoriquement) par la S.F.M.

Si l'apport de Marie Déquier au niveau administratif a été remarquable par rapport aux administrations qui l'ont précédé, le bilan du côté politique est beaucoup moins sûr. Il y a, entre autres, la question du "oui" au référendum québécois, position adoptée par la S.F.M. seulement 10 jours après l'assemblée annuelle de l'organisme cette année alors que le problème n'avait pas été soumis à l'assemblée pour discussion. Elle explique la séquence des événements de cette façon:

"Avant l'assemblée annuelle, les négociations avec le gouvernement provincial semblaient aller bien; le gouvernement semblait comprendre ce qu'on voulait, que ce n'était pas des choses coûteuses mais des choses pratiques, raisonnables. On croyait que cette attitude se manifesterait par une annonce de choses concrètes par le représentant du gouvernement à l'assemblée annuelle, M. Mercier.

"Lorsque le bureau de direction lors de sa première réunion après l'assemblée s'est rendu à l'évidence que M. Mercier n'avait rien annoncé de nouveau, la déception fut très grande; le bureau a conclu qu'il fallait trouver d'autres moyens d'obtenir une réaction du gouvernement provincial. Car c'est là le problème: nous n'avons toujours aucune réaction du gouvernement".

Deux réactions

En choisissant le "oui" au référendum, n'y avait-il pas risque d'aliéner de larges secteurs de la communauté franco-manitobaine (ce qui, effectivement, s'est produit à la suite de la prise de position de la S.F.M.)? Là-dessus, Marie Déquier a deux réactions. "Le barème que je m'étais fixé, c'était la participation des bénévoles aux divers comités de la S.F.M.; pas une de ces personnes n'a débarqué, même si certains nous ont dit carrément qu'ils n'étaient pas d'accord avec le "oui". Cela démontre beaucoup de maturité chez ces gens-là".

Ensuite, la réaction de la presse a été surprenante. Somme toute, elle a été plus positive que négative. Les premières réactions ont évidement été très négatives, mais avec les semaines les réactions sont devenues plus positives. Malheureusement, l'attitude du gouvernement est demeurée la même qu'avant le référendum: ça se résume à nous ignorer".

Quels que soient nos sentiments vis-à-vis de cet épisode dans la vie de la S.F.M. (et les lecteurs de cette chronique connaissent bien les miens!), il demeure que Marie Déquier a bien servi l'organisme au cours des deux dernières années, et il y a tout lieu de croire que sa contribution, surtout dans le domaine administratif, sera encore vivante longtemps après son départ.

5000 personnes attendues aux "Folies Grenouilles"

C'est donc cette fin de semaine que vont se dérouler, pour la 11e fois, les Folies Grenouilles, dans ce village bien francophone qui s'appelle Saint-Pierre-Jolys, et dont les habitants s'apprêtent à accueillir quelque 5,000 personnes à l'occasion de ce festival d'été.

par Bernard BOCQUEL

Par rapport aux activités offertes l'an passé, le président des Folies Grenouilles, M. Gérald Fontaine, confirme qu'il n'y aura guère de changements. La formule a été bien rôdée et donne satisfaction. Les fêtards en tous genres qui se rendront à Saint-Pierre-Jolys pourront participer (entre autres) à une course cycliste (samedi en fin de matinée, après la parade), au championnat de tir à la corde et, bien entendu, aux compétitions des sauts de grenouilles. Sans oublier l'exposition agricole.

Une nouveauté sur le plan technique toutefois: les organisateurs ont décidé de demander un dollar pour toutes les personnes âgées de 13 ans et plus qui voudront pénétrer sur le terrain des festivités. En échange, les visiteurs auront accès, gratuitement, aux différentes manifestations, à l'exclusion, naturellement, des spectacles donnés par le groupe "Grizzly Bear", les fameux "Burnt on a binge" de l'an dernier.

Cette initiative constitue en tout cas une bonne nouvelle pour les amateurs du "Beer garden", qui seront sûrement nombreux si le temps merveilleux que nous connaissons actuellement décide d'être de la partie durant la longue fin de semaine. En effet, les buveurs de bière se souviendront que l'an passé ils devaient payer $3.50 d'entrée avant de déguster leur bière fraîche.

Dans le cadre de la compétition de sauts de grenouilles réservée au V.I.P., ce sont les maires et autres préfets de municipalités du Manitoba qui auront la possibilité de se distinguer, puisque le préfet de la municipalité de Salaberry, M. Fernand Bérard, leur a lancé un défi. Un événement à ne pas manquer, le dimanche 3 août, vers 18h30.

Au demeurant, des initiatives originales pour donner un intérêt supplémentaire aux Folies Grenouilles seront, une fois de plus, entreprises par des gens de Saint-Pierre-Jolys. Ainsi M. Léo Gélinas, alias le "Bûcheron", a d'ores et déjà annoncé que le samedi 2 août, après la parade, il "dînera dans le bois à 25 sous zéro" en dégustant un thé de métis "à trois bouillons". Le tout se déroulera sur la place principale du village. Là encore, avis aux amateurs!

Quant à mademoiselle "Cuisses de grenouille" (et le plusiel s'impose d'autant plus que cette demoiselle dispose de trois jambes, comme on avait pu le constater l'an dernier), Gérald Fontaine laisse entendre que pour la 11e édition des Folies Grenouilles elle recevra la visite d'un cousin. Affaire à suivre...

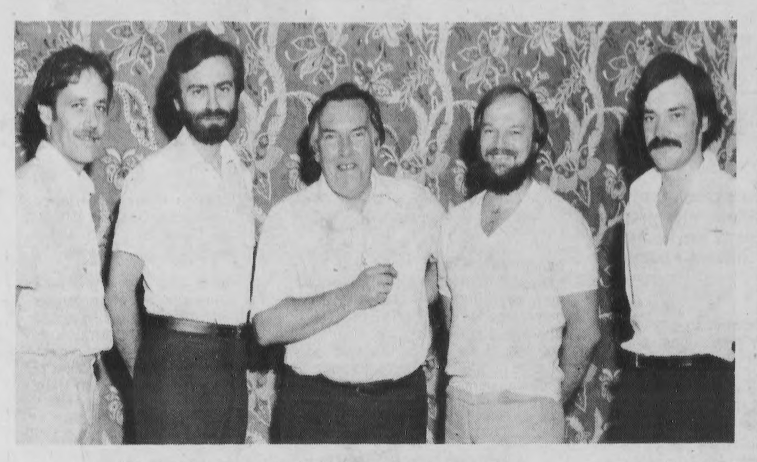
Comme par les années précédentes, la mise sur pied des Folies Grenouilles est confiée aux soins d'un comité organisateur, formé de 15 personnes. Le président Gérald Fontaine travaille avec deux représentants de chacun des sept organismes qui commanditent la tenue du festival, soit: les Chevaliers de Colomb, la Chambre de commerce, le Hockey mineur, la Société d'agriculture, le Centre culturel, le Centre récréatif et le club de curling. Les membres sont: Charles Bérard, Lucien Croteau, Jean-Paul Audette, Philippe Côté, Gérard Curé, Bill Stuart, Shirley Rochon, Etienne Rioux, Luc Dandenault, Germaine Gagnon, Marcel Delorme, Doug Baldwin, Gilbert Fontaine, Richie Bastiaanssen.

Par ailleurs, le comité organisateur a indiqué que les visiteurs pourront disposer de terrains de camping dans la région avoisinante durant la fin de semaine, et plus particulièrement à Saint-Malo, situé à une dizaine de kilomètres au sud de Saint-Pierre-Jolys.



M. Gérald Fontaine, le président du comité organisateur des Folies Grenouilles de Saint-Pierre-Jolys. "Avec la sécheresse, a-t-il dit, les grenouilles ont été moins faciles à trouver. Mais, a-t-il ajouté avec un sourire, celles qui ont survécu devraient être de constitution plus robuste".





Nouvel exécutif à l'A.P.F.H.Q.

Les 18 journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec ont élu leur nouvel exécutif lors de leur assemblée annuelle tenue à Ottawa les 25, 26 et 27 juin. Ce sont, dans l'ordre habituel: le secrétaire, Cyrille Leblanc du Courrier, Yarmouth, N.E.; le premier vice-président, Michel Lagacé de LA LIBERTÉ, Saint-Boniface, Man.; le président, André Paquette du Carillon de Hawkesbury, Ont.; le trésorier, Michek Desrosiers de L'Aviron de Campbellton, N.B., et le deuxième vice-président, Wilfred Roussel du Voilier de Caraquet, N.B.

À Québec, en juillet

Une rencontre fraternelle et politique

Pour la troisième fois consécutive, le gouvernement du Québec a organisé, du 3 au 5 juillet dernier, une Rencontre des peuples francophones à Québec, qui a réuni quelque huit cents participants, venus de toutes les provinces canadiennes, des États-Unis, de France, de Belgique, des Antilles, de la Guyane.

par Bernard BOCQUEL

Il s'agissait en fait d'une triple rencontre, puisque les trois générations se sont retrouvés séparément, pour évoquer les multiples problèmes et défis posés à la francophonie mondiale qui constitue un groupe humain inférieur à cent millions d'âmes, alors que l'on évalue à près de 359 millions le nombre des anglophones.

Car, ce n'est certes plus un mystère pour personne, la langue française subit les coups de boutoir de sa rivale directe, la langue anglaise. Les participants qui ont bien voulu écouter les conférences proposées plutôt que de succomber totalement aux charmes de la "doulce" ville de Québec auront donc pu entendre, une nouvelle fois, combien l'avenir du français est menacé en Belgique, par exemple. Quant à la situation que nous vivons hors Québec, est-il seulement besoin de l'évoquer?

La réalité

C'est poutant dans cet esprit que la rencontre des peuples francophones s'est déroulée: les thèmes des conférences avaient trop souvent pour seul objectif de décrire la réalité, le vécu de tous les jours, avec, naturellement, une dose plus ou moins importante de pessimisme selon que l'on était Belge, Québécois, Franco-Colombien ou Franco-Américain.

Aussi, dans leur grande majorité, les participants ont formulé le voeu que la prochaine Rencontre des peuples francophones soit placée sous le signe des actions concrètes qui pourraient être formulées. Le thème "Questionnement '80" devrait faire place à celui de "Action '81".

Dans ce sens, le coup d'envoi a déjà été donné cette année par les personnes de l'âge d'or, qui ont décidé de créer une Association internationale des aînés. Signalons que la représentante du Canada qui participe au comité qui verra à la formation de cette association n'est nulle autre que Mme Alice Labelle, la présidente de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba et du club Eclipse 79.

La 3e Rencontre des peuples francophones a été conçue comme une réunion fraternelle, et sans aucun doute cet objectif a été atteint. Dans son message aux participants, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Clément Richard, a donc sans rougir pu parler "d'une magnifique réunion de famille".



M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

Pas désintéressé

Car, bien entendu, les politiciens québécois et la politique étaient présents. D'ailleurs, l'aspect politique de cette rencontre était tellement évident que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a dissipé, avec son sourire bien connu, toute équivoque en déclarant que le Québec n'était "pas désintéressé" en organisant ce genre de rencontre...

Pour le bien de la francophonie internationale, et plus particulièrement celle d'Amérique du nord, pourvu qu'un tel esprit dure.

Un appel

C'est un véritable appel à la défense de la langue française qu'a lancé durant la Rencontre des peuples francophones à Québec le secrétaire général de l'Agence de développement technique et culturel, M. Dankoulodo Dan Dicko. L'Agence est chargée de la promotion de la langue française comme langue nationale et internationale.

Après avoir constaté qu'il est de plus en plus fréquent qu'en France des scientifiques français publient en anglais les résultats de leurs travaux (eh oui), ou encore que dans plusieurs organismes relevant de l'Organisation des nations unies des Français écrivent et s'expriment en anglais, M. Dan Dicko a soutenu que c'est en dehors de la France que repose maintenant le développement et la survie de la langue française.

"Il importe, a déclaré le secrétaire de l'Agence de développement, que tous les autres pays francophones prennent conscience du déclin et de l'appauvrissement du français et unissent leurs efforts et leurs ressources pour promouvoir la langue française".

Par la même occasion, il a dénoncé ce qu'il a appelé "la paresse mentale" et fait appel à la créativité des francophones pour inventer les mots qui ont été rendus nécessaires par l'évolution de la science et de la technique.

Claude Bissonnette gagne le Tournoi international

Lors du récent Tournoi international de golf qui s'est tenu sur les terrains de Walhala, Cavalier, Winkler et Morden, M. Claude Bissonnette de Saint-Boniface, qui participait à cette compétition pour la 9e fois, a réussi à conquérir le trophée. Claude Bissonnette a réalisé cet exploit en roulant un 35 à Winkler et un 34 à Morden dimanche dernier.

AVIS

AUX VOYAGEURS

Le parc de stationnement à l'aéroport international de Winnipeg sera encombré pendant la saison d'été.

Nous prions donc les voyageurs de prendre des dispositions pour s'y faire conduire et s'y faire prendre de façon à ce que les voitures ne stationnent pas trop longtemps dans les parc-autos.

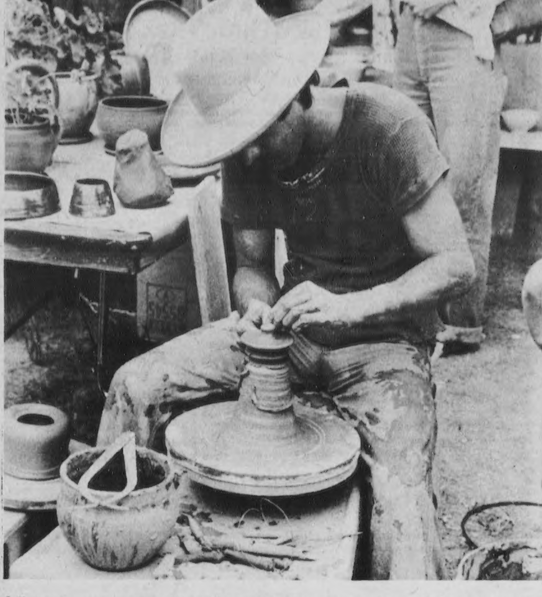

Transport Canada — Transports Canada

Le *Winnipeg Folk Festival* 80

Reportage-photos par André-Yves ROMPRÉ



Les Danseurs de la Rivière-Rouge ont connu un succès certain à leur première participation au Winnipeg Folk Festival. En plus de leur spectacle, ils ont offert au public un atelier de danse folklorique.



Adjacents aux sept scènes de spectacles de musique "folk", plusieurs kiosques, dont celui-ci où se fabriquaient des objets de poterie, ont offert aux visiteurs du Winnipeg Folk Festival des souvenirs de tout genre, pour la plupart très originaux.



On avait vraiment pensé à tout afin de faire un succès sans faille de l'organisation de la 7e édition du Winnipeg Folk Festival: à preuve ce panonceau sur lequel les messages les plus variées se véhiculaient...sans parler non plus du stationnement réservé à l'intention des personnes handicapées sis à deux pas de l'entrée principale du site.

M. Mitch Podolak, le directeur artistique et fondateur du Winnipeg Folk Festival voilà sept ans, était tout enthousiaste, et avec raison, à l'occasion de la conférence de presse tenue la veille de l'ouverture du festival de 1980 dans un hôtel de Winnipeg. À signaler que cette année, le Folk Festival comptait un francophone au sein de son conseil d'administration: M. Léo Duffault, un réalisateur à CKSB, durant la saison d'été.



Jeannette Fraser et Gabriel Dubé, deux Franco-Manitobains, étaient au nombre des quelques 360 volontaires qui ont travaillé au Festival. Et ils se sont bien acquittés de leurs tâche qui était de s'occuper de répondre aux questions des journalistes des médias francophones.

Les camps du C.J.P.

Comme l'an passé, le Conseil jeunesse provincial organise une série de camps pour les jeunes Franco-Manitobains, cette année sur le thème "Campanous". Ces activités s'adressent, ainsi que l'expliquent les responsables du projet, "à tout jeune qui veut apprendre, jouer, s'amuser, s'épanouir avec d'autres jeunes du même âge. Des ateliers très variés tels les sports, le bricolage et des activités en plein air leur sont offerts".

Le prochain camp se tiendra du 4 au 10 août au camp scout à Saint-Malo pour les jeunes de 13 et 14 ans. Le coût d'admission est de $40.00. Pour ce qui concerne le dernier camp, il se déroulera du 18 au 23 août pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il s'agit d'une excursion en canot dans la région du Whiteshell. Les frais d'inscription s'élèvent à $50.00. Pour plus d'information, il suffit de composer le 247-8947.

FOLIES GRENOUILLES
1, 2 ... Août

Programme

VENDREDI 10

SAMEDI

10 h: Parade
Course de bicyclettes
10 h - 18 h: tournoi pour la ligue mineure de baseball
10 h - 18 h: exposition d'horticulture
10 h - 18 h: exposition de chevaux
11 h - 13 h 30: courses éliminatoires -sauts de grenouilles- pour enfants
12 h 30; exposition de vaches laitières
12 h 30: exposition de boeufs
14 h - 18 h: divertissement au "beer garden"
13 h 30 - 16 h: courses éliminatoires -sauts de grenouilles- pour adultes
16 h 30 - 19 h: souper
12 h - 19 h: "beer garden"
20 h - 24 h: "beer garden"
20 h - 01 h 00: attractions "live entertainment"

LIES
OUILLES
2, 3,
oût

des festivités

0 h: **danse disco**

DIMANCHE

10 h - 18 h: **exposition de chevaux arabes**
12 h: **tournoi de fer à cheval**
13 h: **sauts de grenouilles - 1e compétition**
13 h 45: **sauts de grenouilles - 2e compétition**
14 h 30: **sauts de grenouilles - 3e compétition**
14 h - 18 h: **attractions "live entertainment" au "beer garden"**
15 h 30 - 17 h 30: **tir à la corde, provincial**
16 h 30 - 19 h: **souper**
12 h - 19 h: **"beer garden"**
20 h - 24 h: **"beer garden"**
18 h: **finales - sauts de grenouilles - compétitions pour enfants**
18 h 30: **"V.I.P." sauts de grenouilles**
19 h: **épreuve des "Médias"**
19 h 30: **Finales - sauts de grenouilles - compétitions pour adultes**
20 h - 24 h 30: **attractions "live entertainment"**



Village de St-Pierre-Jolys



Les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à tous.

Dr. L. Gauthier, maire; Arthur Rodrigue, Richard Roy, Denis Grégoire, Gérald Fontaine, conseillers; Mme C. Bourgeois, sec.-trésorière.



Municipalité Rurale de De Salaberry



*OTTERBURNE *SAINT-MALO *DUFROST *CAREY *LAROCHELLE *BARKFIELD *SAINT-PIERRE-JOLYS

Préfet, Fernand Bérard; **conseillers:** Gérard Gosselin, Henri Desharnais, Gabriel Catellier, Jean-Marie Gagnon, Emilien Lussier, Lionel Peloquin; **secrétaire-trésorier**, Théodore-F. Tétreault; **assistante-trésorière**, Ron Musick.

INVITATION À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Le congrès du Parti libéral

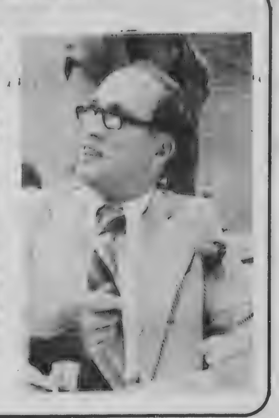
Reportage-photos par André-Yves ROMPRÉ



Plus de 2000 délégués du Parti libéral du Canada ont envahi le Centre des congrès de Winnipeg les 4 et 5 juillet, à l'occasion du premier congrès de ce parti à être tenu à l'extérieur d'Ottawa.

Une incursion

Profitant d'une incursion dans la grande salle des délibérations au Centre des congrès de Winnipeg, le Premier Ministre du Canada et chef du Parti libéral, le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau a passé quelques instants assis à une table de délégués.



Il a cependant dû quitter quelques instants après, puisque nombreux étaient ceux et celles qui s'y sont mis à la queue leu leu, à la recherche d'un autographe du chef d'État; ce qui a eu l'heur de détourner, pendant ces quelques minutes, l'attention des délégués attirés par la meute de journalistes et de photographes qui, avec leur attirail se pressaient aussi autour de lui.



Profitant de la présence en ville de nombreux ministres et députés au Parlement fédéral, le député de la circonscription de Saint-Boniface aux Communes, M. Robert Bockstael, avait veillé à ce que soit organisée pour quelques uns d'entre eux (ceux du Québec) une visite des principaux points de son comté. C'est ainsi que le groupe s'est rendu, par un samedi matin de juillet, au Centre culturel franco-manitobain où il a fait la rencontre de plus d'une douzaine de leaders oeuvrant au sein d'institutions franco-manitobaines.

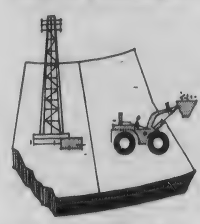
Pour la postérité, LA LIBERTÉ a croqué sur le vif une partie de la délégation au Centre culturel: on reconnait, dans l'ordre habituel, Pierre de Bané, député de Matane et ministre de l'expansion économique régionale, Suzanne Beauchamp-Niquet, député de Roberval, Charles Lapointe, député de Charlevoix et ministre responsable des petites et moyennes entreprises, Eva Côté, député de Rimouski-Témiscouata, Robert Bockstael, député de Saint-Boniface, Lucien Loiselle, présent en sa qualité de vice-président du conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, Réal Sabourin, vice-président de la Société franco-manitobaine et hôte de la rencontre, et enfin, à l'extrême droite, Pierre Bussières, le Ministre d'État aux finances. N'apparait pas sur la photo, l'autre député présent à la rencontre, l'Acadien Herb Breau, du comté de Gloucester au Nouveau-Brunswick.

1930 50 1980

Les enfants de **M. et Mme Albert Morin** invitent tous les parents et amis à venir célébrer avec eux le 50ème anniversaire de mariage de leurs parents. Une réception aura lieu de **14h00 à 17h00** le dimanche **3 août 1980** en la salle du club Norêt de Saint-Malo, Manitoba.
Tous les parents et amis sont cordialement invités; l'entrée est gratuite.

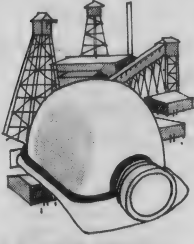
L'ÉNERGIE: quelles nouvelles?

On a l'énergie



Les sables bitumineux et le pétrole lourd de l'Alberta et de la Saskatchewan forment l'un des plus vastes gisements connus d'hydrocarbures pétroliers du monde.

Quelque 200 milliards de barils de pétrole brut synthétique peuvent en être extraits. Les sables bitumineux et le pétrole lourd sont transformés en pétrole brut synthétique, puis on en améliore la qualité et on le raffine. On fabrique ainsi les produits pétroliers désirés. Le gouvernement fédéral a pris certaines mesures afin que l'industrie pétrolière se prépare, dès maintenant, à la mise en valeur de toutes les ressources en pétrole brut non conventionnel.



Les réserves en charbon du Canada peuvent aider à assurer l'avenir des approvisionnements énergétiques du pays.

Actuellement, le charbon sert à produire 18% de toute l'électricité au Canada. Mais à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, on a fait la démonstration de deux nouvelles techniques qui utilisent du charbon pour produire de l'électricité: la combustion sur lits fluidisés et l'utilisation d'un mélange charbon-pétrole. De plus, le charbon peut être transformé en combustible synthétique liquide et gazeux. L'hydrogénation directe du charbon peut produire du mazout, du carburant et des matières premières utilisés dans les usines pétrochimiques.

On la conserve



Energiebus, qui était un projet pilote en 1975, est maintenant un programme permanent national.

Cette initiative commune du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux participants, offre aux entreprises commerciales et industrielles une analyse de leur consommation d'énergie. Elle donne le mode de consommation, prévoit les coûts et détermine précisément les possibilités d'économie d'énergie. Cette initiative sert non seulement à promouvoir des mesures d'économie d'énergie, mais aussi à aider les entreprises, en leur permettant de réaliser des économies: en fait, on gagne sur tous les tableaux.



En septembre 1977 naissaient le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) ainsi qu'EnerSage.

P.I.T.R.C. accorde des subventions aux Canadiens qui désirent isoler leur demeure. De son côté, EnerSage informe sur les avantages économiques de l'isolation thermique et prodigue des conseils techniques sur les pratiques d'isolation. Jusqu'à ce jour P.I.T.R.C. a subventionné plus d'un demi-million de Canadiens pour l'isolation de leur maison. Pourquoi pas vous?

On prépare l'avenir



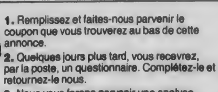
La biomasse est l'énergie des matières végétales et animales, dégagée soit par la transformation biologique ou chimique, telle la combustion directe.

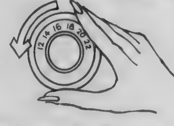
Il sera possible, dans un proche avenir, de tirer une partie du potentiel énergétique de l'utilisation des déchets agricoles et forestiers. Environ 3.5% de l'énergie primaire au Canada provient de la combustion du bois. Selon certaines estimations, cette contribution pourrait doubler si l'industrie forestière utilisait une plus grande quantité de ses résidus. La récupération des cimes, des branches et autres résidus pourraient permettre des économies de 100 millions de barils par année (nous utilisons 2 millions de barils par jour).



Il existe au Canada un potentiel considérable d'énergie géothermique: les eaux chaudes des Rocheuses ou des profonds bassins sédimentaires des Prairies et de l'Arctique de l'ouest.

L'importance économique de ces ressources est encore incertaine, et leur exploitation ne pourrait se faire qu'à longue échéance, en particulier dans le cas de sources très éloignées des grands centres. Les possibilités que laissent entrevoir ces sources énergétiques justifient que l'on y élabore, dès maintenant, un programme de recherche.





Grâce à Enersage, il vous est possible d'économiser jusqu'à 50% de vos coûts de chauffage. Enersage c'est un service d'information gratuit du gouvernement mis sur pied dans le but d'informer le public des avantages économiques de l'isolation thermique et des autres moyens de conserver la chaleur à l'intérieur de la maison. Pour obtenir une analyse informatisée des besoins de votre maison en matière d'isolation, il vous suffit de remplir un questionnaire. En suivant nos recommandations, vous économiserez énergie et argent. Voici comment procéder.

1. Remplissez et faites-nous parvenir le coupon que vous trouverez au bas de cette annonce.

2. Quelques jours plus tard, vous recevrez, par la poste, un questionnaire. Complétez-le et retournez-le nous.

3. Nous vous ferons parvenir une analyse informatisée facile à comprendre. Elle vous indiquera d'une façon claire où et comment améliorer l'isolation de votre maison, le coût de l'opération, la somme d'argent qu'elle vous permettra d'économiser et la période d'amortissement.

Ensuite, il n'en tiendra plus qu'à vous d'entreprendre les démarches nécessaires. Le tableau que nous vous enverrons comprendra des conseils particuliers à votre maison et des renseignements sur les programmes d'aide financière disponible.

Aujourd'hui prend soin de demain

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Faites-moi parvenir dès aujourd'hui un questionnaire Enersage. J'aimerais savoir combien d'énergie et d'argent je pourrai économiser cet hiver. (LETTRES MOULÉES S.V.P.)

NOM: ______

ADRESSE: ______

VILLE: ______

PROVINCE: ______ CODE POSTAL: ______

Envoyer à: Questionnaire Enersage
B.P. 4510, Succursale "E", Ottawa, Ontario K1S 5K3

Canada

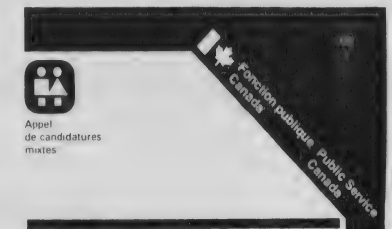
La Division Scolaire Transcona-Springfield

est à la recherche **d'un professeur,** pour la première année d'immersion à plein temps.

Entrée en fonctions: 26 août 1980.

Adresser votre curriculum vitae à

Mme Florence Rochon
760, av. Kildare E.
Transcona, Man.
R2C 3Z4



Appel de candidatures mixtes

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE
RÉGION CENTRALE

STAGIAIRES – TECHNICIENS EN MÉTÉOROLOGIE

(Dotation par anticipation)

TRAITEMENT: $12,263 - $18,219 par an
NUMÉRO DE CONCOURS: 80-DOE-WIN-PSC-O-500

Le Ministère cherche de nouvelles recrues disposées à recevoir une formation de techniciens en météorologie. Les recrues auront droit à suivre un cours de formation de huit mois au maximum et recevront une allocation de formation pendant cette période. Après avoir terminé le cours, nous prévoyons que les candidats heureux seront nommés à un poste de technicien, température de surface, ou à un poste de technicien aérologiste (nomination temporaire), selon les besoins du service. Pour commencer, les candidats seront affectés à un poste isolé. Normalement les étudiants retournent à la région centrale, quoi qu'ils doivent être disposés à remplir leurs fonctions n'importe où au Canada selon les besoins.

FONCTIONS: Rédiger des observations sur les éléments météorologiques, fournir des renseignements météorologiques à l'aéronautique et au public, tracer des données sur les cartes et les tableaux météorologiques et fournir une aide technique dans le cadre des programmes scientifiques.

QUALITÉS: Avoir terminé le cycle secondaire ou l'équivalent. Les candidats-stagiaires sont tenus de passer un test d'aptitudes de technicien en météorologie. La connaissance de l'anglais est essentielle pour accepter un poste de la région centrale tandis que la connaissance soit du français soit de l'anglais est essentielle pour occuper certains postes situés dans d'autres régions.

Les demandes d'emploi qui nous parviendront après le 31 juillet 1980 seront incluses dans notre répertoire en vue d'être examinées à l'avenir.

On peut obtenir des renseignements complémentaires du bureau de la Commission de la Fonction publique indiqué ci-dessous ou en appelant M. Brian Kahler au (206) 949-4385 (à frais virés).

Comment se porter candidat

Faire parvenir la demande d'emploi et(ou) le curriculum vitae à:

R. M. NORRIE, AGENT DE DOTATION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, 286, RUE SMITH (PIÈCE 500)
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6

Rappeler le numéro de concours applicable dans toute la correspondance.

Les petites annonces

À LOUER - un côté d'un duplex sur la rue Langevin à Saint-Boniface - 2 chambres à coucher, salon, grande cuisine, place de stationnement - proche de toutes commodités - téléphonez au 233-2205 après 18:00 p.m.
- 461 -

Gardienne expérimentée, chez-moi, du lundi au vendredi. Heures: 8h30 a.m. 4h30 p.m. débutant le 12 août 1980. 1 garçon d'un an et 1 fille de 5 ans salaire à discuter. Téléphoner après 5h00 à 255-2610.
-439-

Jeune homme "fermier" demeurant en campagne, mesurant 5 pieds 5 pouces, honnête et sincère désire rencontrer ou correspondre avec jeune fille bilingue et catholique âgée de 21 à 30 ans. But : Mariage. Envoyez vos réponses à **LA LIBERTÉ** boîte 454.
- 454 -

À LOUER - rue Eugénie - appartement de deux chambres à coucher au rez-de-chaussée - libre le 1er septembre - composez 247-7197.
- 466 -

Célibataire désire partager un appartement de deux chambres à coucher au parc Windsor (coin Elisabeth et Drake) 4e étage - $80.00 par mois - composez - 257-0828.
- 467 -

À VENDRE - selle en cuir style Western - (pour cheval) prix raisonnable - composez - 247-4823 ou 256-8439 (après 17h.
- 468 -

À LOUER - chambre fournie à Saint-Boniface, possession immédiate. Téléphone: 233-2226.
- 455 -

À LOUER - rue Taché 2e étage appartement de 5 pièces (2 chambres à coucher) pour le 1er août - réfrigérateur et cuisinière - laveuse et sécheuse stationnement inclus - 227.00 par mois - personnes responsables - références demandées. Tél. 257-3651.
- 457 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans petit immeuble rue Carrière - Composez 247-7197.
- 465 -

On demande une gardienne qui viendrait chez-nous (Saint-Boniface) pour s'occuper d'un garçon de 2 ans, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, à compter du 8 septembre 1980. Salaire à négocier. Contactez Jacqueline au 233-8973 ou 257-5401 après 17h00.
- 453 -

À LOUER - rue La Vérendrye; appartement de 4 pièces: 2 chambres à coucher, salon spacieux et grande cuisine. Téléphoner: 247-4638 après 17h30.
- 460 -

À VENDRE - maison sur la rue Notre-Dame, 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine neuve en chêne. Sur grand lot. Garage attaché à la maison. Prix raisonnable, téléphone: 256-5733
- 456 -

À LOUER - à Saint-Boniface 1 appartement de 2 chambres à coucher et 1 studio, poêle et réfrigérateur - tapis mur à mur - $275,00/mois (chauffage et parking inclus) Pour personnes tranquilles. Téléphonez 943-2326 ou 233-1268 après 19h.
- 469 -

À VENDRE - lot de rivière de 15 acres - maison de 2 ans - on accepterait en échange maison mobile (trailer) ou bien le propriétaire prendrait hypothèque à 10% - Composez 1-422-8348 ou 1-522-5252 (après 18 h.).
- 470 -

AVOCATS-NOTAIRES

ASSUREURS

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

OPTOMÉTRISTES

COMPTABLES

CHIROPRATICIENS

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO 28

Est à la recherche de professeurs pour les postes suivants:

- **Institut Collégial de Somerset:** un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs). Le directeur doit enseigner à mi-temps, et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

Institut Collégial de Notre-Dame: un professeur de dactylographie et de comptabilité.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur Général
Division Scolaire de La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél: 1-248-2228 ou 1-744-2083

Heure de tombée le vendredi à 15h



CASE
Consultation au service des entreprises

Votre petite entreprise a-t-elle des problèmes? Si oui, CASE peut vous aider.

Les consultants du service CASE sont des gens d'affaires retraités choisis pour leur vaste expérience en gestion. Ils offrent collectivement une compétence unique, basée sur une gamme de connaissances des plus variées.

Téléphonez ou écrivez:

M. Allan J. D'Abreu,
Coordonnateur CASE,
605-386, avenue Broadway,
WINNIPEG, Manitoba. R3C 3R6
Tél. - (204) 949-6166

NOMINATION CN



M. Lorne C. PERRY

M. David E. Todd, directeur, affaires publiques et publicité, CN, Montréal, annonce la nomination de M. Lorne C. Perry au poste de directeur des services de la publicité pour tout le réseau. M. Perry assumait auparavant les fonctions de directeur du service de la communication visuelle. Il aura dans ses nouvelles fonctions l'entière direction de tous les programmes publicitaires du CN, internes et externes. Il sera en fonction à Montréal, au siège social de la compagnie.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS
Banque du Canada
Winnipeg (Manitoba)

La Banque du Canada désire engager un professeur de français comme langue seconde, à temps partiel pour sa succursale de Winnipeg.

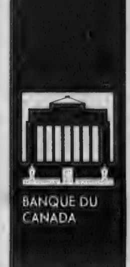
Le titulaire devra enseigner pendant 3 à 5 heures par semaine entre 16h30 et 18h.

Les candidats doivent:

- Posséder un diplôme universitaire dans des domaines reliés à l'enseignement du français, langue seconde, à des adultes.
- Avoir participé à la conception de matériel didactique adapté aux besoins des étudiants.
- Avoir une connaissance pratique de l'anglais.

Les intéressés sont priés d'envoyer une lettre de demande et un curriculum vitae avant le 26 juillet 1980 à:

M. A. Potter
Agent
Banque du Canada
161, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0Y4



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE
RÉGION CENTRALE

STAGIAIRES – TECHNICIENS EN MÉTÉOROLOGIE

(Dotation par anticipation)

TRAITEMENT: $12,263 - $18,219 par an
NUMÉRO DE CONCOURS: 80-DOE-WIN-PSC-O-500

Le Ministère cherche de nouvelles recrues disposées à recevoir une formation de techniciens en météorologie. Les recrues auront droit à suivre un cours de formation de huit mois au maximum et recevront une allocation de formation pendant cette période. Après avoir terminé le cours, nous prévoyons que les candidats heureux seront nommés à un poste de technicien, température de surface, ou à un poste de technicien aérologiste (nomination temporaire), selon les besoins du service. Pour commencer, les candidats seront affectés à un poste isolé. Normalement les étudiants retournent à la région centrale, quoi qu'ils doivent être disposés à remplir leurs fonctions n'importe où au Canada selon les besoins.

FONCTIONS: Rédiger des observations sur les éléments météorologiques, fournir des renseignements météorologiques à l'aéronautique et au public, tracer des données sur les cartes et les tableaux météorologiques et fournir une aide technique dans le cadre des programmes scientifiques.

QUALITÉS: Avoir terminé le cycle secondaire ou l'équivalent. Les candidats-stagiaires sont tenus de passer un test d'aptitudes de technicien en météorologie. La connaissance de l'anglais est essentielle pour accepter un poste de la région centrale tandis que la connaissance soit du français soit de l'anglais est essentielle pour occuper certains postes situés dans d'autres régions.

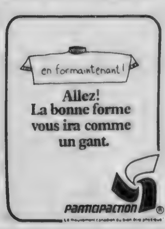
Les demandes d'emploi qui nous parviendront après le 15 aout 1980 seront incluses dans notre répertoire en vue d'être examinées à l'avenir.

On peut obtenir des renseignements complémentaires du bureau de la Commission de la Fonction publique indiqué ci-dessous ou en appelant M. Brian Kahler au (206) 949-4385 (à frais virés).

Comment se porter candidat
Faire parvenir la demande d'emploi et(ou) le curriculum vitae à:

R. M. NORRIE, AGENT DE DOTATION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, 286, RUE SMITH (PIÈCE 500)
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6

Rappeler le numéro de concours applicable dans toute la correspondance.



LA FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS
recherche un(e)
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La Fédération des Jeunes Canadiens-Français regroupe neuf (9) associations provinciales au service de la jeunesse francophone hors-Québec.

Un de ses principaux buts est de promouvoir les droits des jeunes francophones.

Fonctions:

- La personne sera responsable de l'administration de la F.J.C.F., de la planification, de la coordination et de la bonne marche des projets de l'organisme et ce, de concert avec le conseil d'administration.

Exigences:

- Capacité à travailler avec les jeunes.
- Bonne connaissance du français parlé et écrit.
- Connaissance du milieu franco-canadien et du milieu jeunesse.
- Formation en animation et (ou) en administration.
- Trois ans d'expérience reliés aux domaines ci-dessus mentionnés.
- Facilité au niveau des relations publiques et humaines.

Traitement:

- à négocier

Lieu de travail:

- Ottawa.
- Le (la) candidat(e) aura à voyager à travers le pays.

Date limite:

- Les personnes intéressées au poste devront nous faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 20 août 1980 à:**

Fédération des Jeunes Canadiens-Français
1 rue Nicholas, pièce 602
Ottawa, Ontario
K1N 7B6

Date d'entrée en fonction:

- début septembre 1980

* Votre réponse sera traitée confidentiellement.

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-54 Construction d'un kiosque à journaux à l'aérogare de l'aéroport de Thunder Bay (Ontario).

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Construire un kiosque à journaux dans l'aérogare actuelle de l'aéroport de Thunder Bay (Ontario). Date limite: **le 14 août 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

horaire de cbwft

SAMEDI
2 AOÛT

9:00 CANDY
La Résolution de Candy.
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
Vive la publicité.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Balle molle féminine.
11:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Oncle Joe.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Bêtes de proie.
12:00 HAROLD. LLYOD
12:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
13:00 CINÉMA
Peau d'âne. Conte féérique avec Catherine Deneuve et Jacques Perrin
14:30 CINÉMA
Mon ami lion
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
16:30 LE TÉLÉJOURNAL

17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE
45e Gala de l'Union des Artistes
18:00 UNE FÉNÊNTRE SUR LE MONDE

18:30 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète le rôle d'une Acadienne qu'a créé Antonine Maillet, célèbre auteur.

19:00 WINSTON DANS LES ÎLES
Magazine artistique provenant de Terre des Hommes. La région des Laurentides avec Pierre Lalonde. Chanteurs: Pierre Lalonde et Brault & Fréchette.



20:00 CINÉMA CANADIEN
Marie-Anne. Drame de moeurs réalisé par R. Martin Walters, avec Andrée Pelletier, John Juliani, Tantoo Martin. Baptiste, un québécois qui travaille dans l'ouest revient dans sa province pour assister aux funérailles de son père. Le curé lui présente Marie-Anne sa servante et il l'épouse. Elle sera la première femme blanche de l'Ouest canadien (Can. 78).



22:00 SPECIAL BERTOLUCCI
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:50 NOUVELLE DU SPORT

23:10 CINÉMA
Trader Horn. Film d'aventures réalisé par Reza S Badiyi. Avec Rod Taylor, Anne Heywood, Jean Sorel. 1916 -Horn, commercant de métier, est pourchassé par un officier britannique pour avoir trafiqué avec les Allemands. Se joignent à lui Émile, un collègue français, accompagné de sa fiancée Nicole. Partis à la recherche d'une mine de platine, ils connaitront plusieurs difficultés (USA 73).

12:40 CINÉ-NUIT
Comme un pot de fraises. Comédie réalisée par Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy, Jean Lefébvre, Nathalie Couval. Marsha Grant. Norbert, bellâtre volage, fait, croire à ses maîtresses qu'il est marié: Il croit ainsi s'éviter des ennuis (Fr 74).

DIMANCHE
3 AOÛT

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURE DE OUI-OUI
9:30 MINI-FÉE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière
11:00 LE JEUNE FABRE
Un adolescent en quête d'emploi.
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
Les Animaux de la jungle.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: chaque goutte d'eau est importante.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Reportage sur le Grand Prix équestre disputé à Bromont. Anim.: Raymond Lebrun.
14:30 CINÉ-POP
Eric Tabarly et les autres. Reportage réalisé par Yves Hussenot et commenté par Eric Tabarly et Yves Hussenot. Les exploits sportifs d'Eric Tabarly et de son équipe au cours de l'année 1976.
16:00 D'HIER À DEMAIN
La dernière aventure des Lapons. Documentaire sur les Lapons, petit peuple en voie de disparition.
17:00 SECOND REGARD
Les Chrétiens. La Conquête des âmes. Ce document nous raconte comment s'est effectué la conversion au christianisme dans les pays comme le Mexique, la Chine et les Indes. Anim.: Myra Cree.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
18:30 CAPSULE
19:00 CHEZ DENISE
Les Mères aux fourneaux.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Mosaïque: Charles Aznavour. Avec les ballets de Brigitte Mattwuzzi; Manine Nightingale; Patrick Juvet; Jairo; Mai Martini; Fred Roby, ventriloque et Charles Aznavour.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Marie-Antoinette. Les Délices du royaume (1er de 4). Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Geneviève Casile, Pascale Christophe, Robert Rimbaud. De la vie simple à la cour d'Autriche, Marie-Antoinette passe à une cour braillante et intrigante, celle des Français. Réunir les deux héritiers des deux plus puissantes monarchies du monde, la maison de France et celle d'Autriche, voilà l'enjeu.



22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Au pays des loups. Documentaire réalisé par Bill Mason. La vie au sein d'une meute de loups.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
La femme dans la lune ou Une femme dans la lune. Science-fiction réalisé par Fritz Lang. 1928 Premier départ pour la lune. Font partie du groupe d'aventuriers: le professeur Manfeldt; l'ingénieur Hélius, son ami Windergger avec Frieda sa fiancée, le financier Turner et, enfin Gustave jeune passager clandestin. La découverte d'énormes blocs d'or sur la lune rend fou le financier Turner qui tue le professeur dans l'espoir de regagner seul la terre avec le plus d'or possible. Après une bagarre, plusieurs appareils à oxygène sont détruits. On devra tirer à la courte paille pour choisir ceux qui pourront regagner la terre (Al. 29).

LUNDI
4 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 YOU-HOU
10:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Les Aimaux inimaginaires.

12:00 LES PIERRAFEU
Les Intouchables.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
- self-service
- Le Motard de l'Apocalypse
14:30 CINÉMA
À pied, à cheval et en voiture. Comédie réalisée par Maurice Delbez, avec Noël-Noël, Denise Grey, Sophie Daumier, Gil Vidal. Un simple comptable s'est promis qu'il serait le dernier piéton sur terre...
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
''Le Trésor''
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inv.: Jean Delumeau, historien (1re de 2).
19:00 PISTROLI
Anim.: Donat Lacroix. Inv. Patsy Galiant.
19:30 À CONTREPOIDS
Jean-questionnaire. Anim.: Normand Bélanger
20:00 SCÉNARIO
La Femme au géranium.
Dramatique de Micheline Gérin et Andrée Saint-Laurent. Avec Hugette Oligny, (dern. de 4).
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
On m'appelle Dollars (Mr Billion)
Film d'aventures réalisé par Jonathan Kaplan, avec Jackie Gleason, Terence Hill, Valérie Perrine, Slim Pickens. Guido Flacon, un jeune mécanicien italien devient l'unique héritier d'un oncle qui a fait fortune aux États-Unis à la condition de pouvoir se rendre à San-Francisco dans le délai de trois semaines. Le chargé d'affaire de l'oncle décédé va tenter par tous les moyens de mettre des obstacles sur la route du jeune homme (USA 77).
22:30 LE TÉLÉ JOURNAL
23:00 TÉLÉ JOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
(7e de 9): Corentin enquête sur la fortune de Lucien de Rubempré à la demande du comte de Grands Lieux.



0:10 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
La Bataille des Dardanelles 1915. Documentaire réalisé par Jacques Dupont. La Turquie, liée à l'Allemagne dès août 1915 accueillit deux navires de guerre allemands. En février 1915, une expédition navale franco-britannique organisée par Churchill tenta de reconquérir les Dardenelles pour ouvrir une liaison avec la Russie. Ce fut un échec comme toutes les tentatives subséquentes de réduire les positions turques.

MARDI
5 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
Exercices pour les cuisses.
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
La Ronde des doigts
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Les deux coqs.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
Psychologie, avec M. Bertrand Roy, psychologue. Les psychothérapies1:
11:30 HEIDI
Une bergère en herbes.
12:00 LES PIERRAFEU
Cours du soir
12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire. Anim.: Pierre Marcotte.

13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Carleton. Le Théâtre amateur. Nous suivrons un groupe d'individus sans notion de théâtre, qui ne sont réunis pour en faire.

13:33 LE TÉLÉ JOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Chronique de France no 151. Un pari sur l'avenir Renault et Turbo: la place de Renault dans la course automobile avec le moteur turbo de Formule.
14:30CINÉMA
Les Amoureux du France. Comédie fantaisiste. Un millionnaire américain est désireux de marier sa fille au fils d'un noble ami français. Les jeunes gens, peu enthousiastes, doivent faire ensemble une croisière sur le transatlantique France. Ils échangent alors leur identité: l'un se fait passer pour son garde-chasse, l'autre, pour sa secrétaire également du voyage.
16:00 ANIMAGERIE
Le Crocodile (2e de 5).
16:30 UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABELLE Nous ferons la connaissance de Maria âgée de onze ans et de son frère Jeppe, âgé de sept ans.
17:00 DANIEL BOONE
Un grain de sel.
18:30 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inc.: Jean Delumeau (dern. de 2).
19:00 FOOTBALL CANADIEN
Les Tigers Cats de Hamilton visitent les Rough Riders d'Ottawa. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont.
21:30 À COMMUNIQUER
22:00 GOLF: PAR 27
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de la série Second Regard.
Rencontres avec les Compagnons des Maronniers et avec le Père Joseph Ledit, jésuite, et avec les membres d'une communauté chrétienne jeune et originale qui s'est constituée tout près de Nicolet: la Communauté du désert. Anim.: Janine Paquet.
0:05 CINÉMA
L'Arbre de Noël. Mélodrame réalisé par Terence Young, avec William Holden, Bourvil, Virna Lisi. À la suite d'un accident d'avion transportant une bombe atomique, Pascal, un garçon de dix ans contracte la leucémie. Son père, veuf et millionnaire, emmène Pascal dans un château et s'efforce d'adoucir ses derniers jours en lui procurant tout ce qu'il désire (Fr. - It. 69).

MERCREDI
6 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
À propos de la cigarette et ses méfaits.
10:30 TRIBULLE
10:45 POUF ET RIQUI
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
A votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé, diéticienne. English muffin maison: valeur nutritive; différence avec les muffins ordinaires;
11:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
12:00 LES PIERRAFEU
Un pieux mensonge.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
La Rosette arrosée.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Piere Paquette reçoit un groupe de Howick.
16:00 ANIMAGERIE
Le Crocodile (3de5).
16:30 LA GRANDE AVENTURE
Carle. Les Equipes de ''Airbus''.
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
Les Baleines du désert. Cousteau et son équipe se rendent à la baie de la Solitude pour étudier les moeurs de la baleine grise. Le docteur Walker, un spécialiste les accompagne.
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inv.: France Quéré, essayiste de renom et auteur de la Femme à venir et Au fil de l'autre. Int.: Marcel Brisebois.
19:00 EN ROBE DES CHAMPS
Inv.: Michel Robichaud.

19:30 BASEBALL DES EXPOS
Les Expos de Montréal rencontrent les Mets de New-York, au Stade Olympique. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy.
22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE. J'ai chanté, j'ai déchanté et je rechante.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 PORTAITS DE FEMMES
Le Théâtre est-il en bonne santé? Réal.: F. Duval.
0:05 CINÉMA
Je suis Pierre Rivièr). Drame psychologique réalisé par Christine Lipinska, avec Jacques Spiesser, Michel Robin, Francis Huster, Isabelle Huppert. En 1832, un jeune paysan de 20 ans, Pierre Rivière tue sa mère, sa soeur et son petit frère. Avant de formuler la sentence, le juge demande à Pierre d'écrire sa confession. Pierre Rivière alors écrit un document d'une cinquantaine de pages dans lequel il relate ses rêves de grandeur, les conditions dans lesquelles il a vécu et la raison de son triple meurtre.

JEUDI
7 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
Excercices pour les fessiers
10:30 LES CHIBOUKIS
Les Chiboukis dynamiques.
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
Le Chêne et le roseau.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
La Sexualité, avec Jocelyne Tremblay, sexologue. Les adolescents: la pseudo-révolution sexuelle, qu'en penser;
11:30 TEMPOREL
L'Ésprit de famille
12:00 LES PIERRAFEU
L'École de charme.
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Aujourd'hui en France: no 9. La Petite fille et le gros chien.
14:30 CINÉMA
La Horde sauvage ou La Reine Maverick (The Maverick Queen). Western réalisé par Joe Kane.
16:00 ANIMAGERIE
Le Crocodile (4e de 5).
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
Guerre Ouverte.
17:00 LES GENS DE MOGADOR
(8e de 13). Les amours tumultueuses de Frédérique et de Ludivine sont ponctuées de la naissance de trois filles.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv.: Christian Duquoc., o.p., Théologien et auteur de Jésus, l'homme libre et de Dieu différent Int. Marcel Brisebois.
19:00 PULSION
Variété réalisée à Ottawa. (dernière)
19:30 DU TAC AU TAC
L'Arrache-coeur. Jean-Jacques a frappé un animal avec sa voiture. Florence et Gaëtan auront vite fait de dramatiser cet accident.

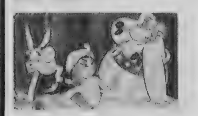


20:00 LES GRANDS FILMS
En route pour la gloire. (Bound for Glory). Drame biographique réalisé par Hal Ashby, avec David Carradine, Melinda Dillon, Ronny Cox. Pendant la crise des années 30 Woody Guthrie, un jeune fermier du Texas décide d'aller tenter fortune en Californie. La misère est générale et il gagne péniblement sa subsistance jusqu'au jour où il rencontre Ozark Bule, un chanteur populaire qui défend la cause des travailleurs exploités.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 CINÉMA
Switch. Drame policier réalisé par Robert Day, avec Robert Wagner, Eddie Albert, Charles Durning, Jaclyn Smith. La Western Diamond se fait voler pour $30,000 de diamants taillés. À la suite d'un coup monté, un certain Powek est arrêté et inculpé. Un ex-policier et un ex-détenu, associés dans une affaire de détectives recherchent des preuve de son innocence (USA 73).

VENDREDI
8 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
Quelle position prendre après un exercice?
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
La Chiropratique. La colonne vertébrale:
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
L'Eau dans le corps.
12:00 LES PIERRAFEU
Conconcours de beauté.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. ''Le célèbre sculpteur québécois Pierre Bourgault et l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé''.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Mystères et secrets des profondeurs sous-marines.
14:30 CINÉMA
Autour du tour. Documentaire réalisé par Jacques Ertaud. Le Tour de France 1975 vu par Jacques Ertaud (Fr 75).
16:00 ANIMAGERIE
Le Crocodile (dern. de 5).
16:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
Grand Nord canadien. La Capitale des ours polaires.
17:00 LES MONDES DE LA VIE.
Début.
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Antoine Vergote psychanalyste, professeur à l'U. de Louvain, auteur de Interprétation du langage religieux
19:00 CINÉ-FAMILLE
Astérix et Cléopâtre. Film d'animation réalisé par Eddy Lateste, d'après l'un des albums dessinés des célèbres René Goscinny et Albert Uderzo.



20:30 HORS SÉRIE
Rubens, peintre et diplomate. (3e de 5). Rubens revient à Anvers trop tard pour revoir sa mère. Il obtient immédiatement la protection du bourgmestre Rockox et devient peintre de l'Archiduc Albert, gouvernement des Pays-Bas. Les commandes affluent et sa renommé s'étend. Il épouse Isabelle Braudt en 1609.
21:30 LA TÉLÉVISION DES AUTRES La nuit: rythmes et visages. Ceux qui ont envie de comprendre les rythmes circadiens de certaines espèces animales ou végétales, de connaître les motivations d'un travailleur de nuit ou les angoisses d'un enfant asspréciéront ce documentaire produit par la Télévision suisse romande.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 CINÉM
Un homme est mort (Outside man). Drame policier réalisé par Jacques Deray. Avec Jean-Louis Trintignant, Ann Margret et Angie Dickinson.
00:50 CINÉ-NUIT
L'Authentique procès de Carl Emmanuel Jung. Drame réalisé par Marcel Hanoun. Avec Gérard Vaudran, Michel Lonsdale et Raymond Jourdan.

Troupe de Danses Folkloriques
"LES BLÉS D'OR"
de
ST-PAUL, ALBERTA
est à la recherche d'un
COORDONNATEUR

TÂCHES:

- Coordonner l'école de danses folkloriques
- Organiser des ateliers au niveau provincial, régional et local
- Organiser un festival annuel
- Coordonner les tournées de la troupe de spectacle
- Assister à la coordonnation du projet de recherches folkloriques: **"Héritage Franco-Albertain"**
- Possibilité de direction artistique de la troupe de spectacle: **"Les Blés d'Or"**

SALAIRE:

À négocier selon l'expérience et la compétence, entre $16,000. et $21,000. annuellement.

ENTRÉE EN FONCTIONS:

Au début de septembre

Prière d'envoyer son curriculum vitae avant le **21 août '80** à: **Les Blés d'Or**, C.P. 3078, St-Paul (Alberta), T0A 3A0. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à: 403-645-4410 entre 8h et 16h.

Le Cercle Molière

est à la recherche d'un(e)
costumier(ère)-accessoiriste
pour la saison 80-81

Entrée en fonction: début octobre 1980
Salaire: négociable selon les qualifications
S'adresser à: Ernest Gautron
C.P. No.1
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
tél.: 233-8053

La Société franco-manitobaine
est à la recherche d'un personne
pouvant combler le poste de

Coordonnateur (trice) des programmes

Responsabilités

Sous la direction de la directrice générale, cette personne
- doit voir à la planification et à la coordination des divers programmes de développement de la SFM;
- assume la responsabilité administrative des agents de développement;
- assiste la directrice générale dans la préparation de demandes d'octroi et de prévisions budgétaires et dans le contrôle budgétaire des programmes de développement;
- assure une liaison, au niveau des programmes, avec les autres organismes de développement au Manitoba français.

En plus, cette personne doit assister la directrice générale et accomplir toute autre tâche assignée par celle-ci.

Qualifications

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capacité de diriger une équipe
- Fort en relations publiques
- Capable de travailler avec différents paliers de gouvernement et groupes de citoyens
- Formation et/ou expérience dans l'administration de programmes

Entrée en fonction
le 1er septembre 1980, ou à déterminer

Salaire
de $23,000 à $30,000 par an

Veuillez faire parvenir, avant le 15 août 1980, votre curriculum vitae avec tout détail pertinent à:

La directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
R2H 3B4

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4
recherche des enseignants pour:

1 poste	
Spécialiste en Musique (fanfare)	1/3 temps
1 poste	
Spécialiste en Musique école Immersion	5 jours et 1/2 sur 6
1 poste	
Éducation Physique & Sciences Sociales (secondaire)	à plein temps - doit être bilingue

La date d'entrée en fonction est le **28 août 1980**. Adressez vos demandes à:

Bureau du directeur général
Division Scolaire de Saint-Boniface
50 chemin Monterey
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1X1

Le Cercle Molière

demande
Un(e) secrétaire
Entrée en fonction immédiate

Exigences:
- très bonne connaissance du français écrit et parlé
- faire preuve d'initiative

Salaire: à négocier selon les qualifications.

S'adresser à: Ernest Gautron
Administrateur
Le Cercle Molière
C.P. No.1
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
tél.: 233-8053



La Société Franco-Manitobaine

est à la recherche d'un
Agent en développement économique

NOTE:

Cet agent agira, à titre de permanent, sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration du Conseil Economique de la Rivière Rouge.

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- Identifier les facteurs de localisation industrielle, commerciale et touristique du territoire.
- Etudier, préparer, diffuser un ou des programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
- Etudier, préparer une stratégie de développement économique.
- S'assurer la collaboration des organismes du milieu
- Susciter la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser l'obtention des aides gouvernementales.
- Tout autre travail demandé par le Conseil d'administration.

EXIGENCES:

- Études en sciences d'administration (spécialité finances) ou commerciales, ou une expérience de quelques années dans le monde des affaires.
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Demeurer sur le territoire de la Rivière Rouge et être très disponible aux attentes de sa population.

SALAIRE: selon compétence - $17,000 à $27,000 par année.

DATE LIMITE: le 15 août 1980

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Lucille Roch
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

CHEF, SECTION DE LA REDACTION

Traitement: $29 283 à $32 901
Nº de référence: 80SM-OC-POD-YL-678

Ministère des postes
Direction des Affaires publiques
Ottawa

Fonctions
Le titulaire participe à la planification, à l'élaboration, et à la coordination d'un programme de rédaction destiné à divers publics; recommande aux fonctionnaires du ministère le choix des moyens de communication et leur contenu; supervise, dirige et conseille un groupe de rédacteurs regroupés en deux unités, l'une française et l'autre anglaise; conseille le chef de l'audio-visuel et des expositions quant à la rédaction de divers scripts; coordonne la production de documents destinés à la publication; est responsable de la qualité des textes écrits; fait les recherches et rédige à l'occasion discours, déclarations et documents particulièrement complexes.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées et vaste expérience de la rédaction de tout genre d'écrits destinés à un public des plus diversifiés. Expérience dans les domaines de l'édition et de l'impression dans des milieux différents. Une bonne expérience des relations publiques est également nécessaire. Les candidats doivent enfin posséder une vaste expérience de la gestion de programmes, de personnel et de budgets.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Nº d'autorisation: 330-182-008

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Yvan Lapointe
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
17e étage, 300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 8 août 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

On demande un sous-directeur pour le sud du Manitoba

Basé à Winnipeg, pour aider le directeur du secteur dans la planification, l'organisation et le contrôle des activités de la société dans le sud du Manitoba. De nombreux déplacements dans les environs sont nécessaires.

L'emploi oblige à travailler avec les pêcheurs et les représentants de la société pour l'achat de poissons, transport, prévisions de la production, planifications des rentrées de fonds, vérifications des comptes.

Qualifications:

- Diplôme universitaire en business -administration ou économie- ou équivalent. Formation et expérience de préférence dans le domaine de l'utilisation des ressources naturelles.
- Doué pour communiquer et maintenir de bonnes relations avec le public ainsi que pour travailler indépendament.

Salaire: à négocier

Envoyez votre curriculum vitae à:

M.A. Drobot
Freshwater Fish Marketing Corporation
1199 Plessis Road
Winnipeg, Manitoba
R2C 3L4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DAMASE KIROUAC, du village de La Broquerie au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée, accompagnées d'une déclaration statuaire, doivent être envoyées à l'adresse de la soussignée 146, rue Traverse à Saint-Boniface, Manitoba, R2H 2G9, le ou avant le 1er septembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 31e jour de juillet, A.D. 1980.

YVETTE CORMIER - Exécutrice

TRANSPORT CANADA

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-77-76- Aménagement aéroportuaire à l'aéroport d'Igloolik Igloolik (T.N.-O.)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: - construire et améliorer: pistes, voies de circulation, aires de stationnement, routes et aire (à l'édifice) à surface de gravier; il faudra approximativement 45,000m^3 de remplissage commun et granulaire.

Date limite: **le 22 août 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Nota: Il s'agit d'un contrat à prix fixé (rétribution - cible)

Une réunion de breffage aura lieu le vendredi 8 août 1980 à 13h, heure de Winnipeg, en la salle de conférence de la Construction, 125, rue Garry, 6e étage, Winnipeg (Manitoba).

Les documents relatifs d'offres peuvent être consultés aux Associations de la construction à Yellowknife, Winnipeg, Edmonton et à Calgary.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GEORGE WILLIAM THOMPSON, du village d'Altamont, au Manitoba, retraité,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 20e jour du mois d'août, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de juillet, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu WILLIAM JOHN CONRAD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 20e jour du mois d'août, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de juillet, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

Bouchard Realty
Téléphone (1) 433-7502
Saint-Pierre-Jolys Manitoba

Saint-Malo

Vous chauffez-vous au bois? Nous avons 2 terrains, un de 65 acres et l'autre de 215 acres, à prix très raisonnable.

Roseau River

Nouveau sur le marché. "Hobby Farm" de 80 acres avec tous les bâtiments et plusieurs extra. Possession immédiate.

Saint-Malo

Seulement $292.00 de l'acre pour cette ferme laitière, maison de 3 chambres à coucher, "Machine shed", triple garage, 394 acres avec 240 acres clôturés, autobus scolaire. Propriétaire anxieux de vendre.

Letellier

Hobby farm 12 acres avec tous les bâtiments, maison de 3 chambres à coucher, garage pour 3 autos, grande étable 100 pieds, autobus scolaire. Prix très raisonnable.

Voulez-vous déménager en campagne? Nous avons des clients intéressés à échanger des propriétés.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROBERT DRUWE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ouvrier,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 31e jour du mois d'août, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de juillet, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

CN
APPEL D'OFFRES POUR

Construction d'un bâtiment d'entretien du Chemin Saskatoon - Saskatchewan

Nature des travaux:

Excavation, fondations sur pieux, bétonnage, bâtiment métallique préfabriqué, charpenterie, isolation, fini intérieur, travaux de mécanique et d'électricité.

Les soumissions sous pli scellé seront reçues jusqu'au vendredi, le 8 août, 1980 H.A.C. à midi.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle de plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4, ou

Bureaux de l'ingénieur, construction porte 460, Union Station - Winnipeg, Manitoba

ou Ingénieur, services de la voie, 201 - 1st avenue sud - Saskatoon, Sask.

ou Surintendant adjoint, 4425 - 1st Avenue Nord - Regina, Sask.

moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au **(204) 946-2264**.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau Vice-président régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, manitoba

CN

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CORINNE LEBLANC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 1er septembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de juillet 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu RENÉ KNOCKAERT, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, hôtelier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 12 août 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de juillet 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

C. John Gee Realty Ltd

Saint-Adolphe

À vendre, bungalow 3 chambres à coucher, 1235 pieds carrés moins de 4 ans, 3 salles de bains, sous-sol fini, lot boisé de bonne grandeur. Demande moins de $60,000.00. Toute offre considérée.

Saint-Pierre

À vendre, réduit à $42,900.00 bungalow plus de 1100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, buanderie sur le même plancher, sous-sol beau grand lot, bien boisé.

Saint-Pierre

À vendre, maison 1 1/2 étage, 5 chambres à coucher, tapis, cave à la grandeur, congélateur inclus. Demande $38,900.00. Excellente condition. Toute offre considérée.

Appelez Marie à 433-7526 Saint-Pierre frais viré



Leasing Ltd.



80 Cutlass supreme Brougham
305 air conditionné, toît en vinyle
80 Camaro, "rally sport"
305 air conditionné, fenêtres automatiques, volant orientable, etc...
80 Cutlass 4 portes, complète avec tous les accessoires.

Appelez H.J. (Hank) Bibault
Bureau, tél.: **669-5693**
Domicile, tél.: **(1) 422-8615** - Sainte-Anne, Manitoba

ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit; se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDB qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo and s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

PRO - WEST REALTY LTD

Sainte-Anne:

Lot vacant 85x150 situé sur la route No 12 Prix modeste $8,500.00

La Broquerie:

Maison de 3 chambres à coucher située au village. Sous-sol très bien fini. $38,700.00.

Maison de 1 1/2 étage située au village. Potentiel pour 5 chambres à coucher. Idéale pour famille nombreuse. $19,500.00

Claude Jolicoeur
Téléphone: Jour: 1-424-5538
Soir: 1-424-5407

MÉTRO AGENCIES LIMITED

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés: 269-3306
Ron Rés.: **257-2267** "Pager" **942-2491** code 3118

Rue Hillcrest $44,900.00
Bungalow, 2 chambres à coucher, salle de récréation, 2 salles de bains.

Rue Tremblay $28,500.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - très propre

Ile-des-Chênes $47,900.00
Bungalow - 3 chambres à coucher - 5 ans - grand lot - salle de recréation non-finie

Rue Notre-Dame $39,900.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - grand lot - tout renové

Richer $43,400.00
Bungalow - 2 chambres à coucher - sur grand lot - 2 ans

Rue Marion $79,900.00
Bloc Appartement - 6 appartements - en bon état

Place Gaboury $55,900.00
Grand duplex - pourrait servir de grande maison de famille

Nous avons aussi d'autres maisons qui pourraient vous plaire

Nécrologie



Théophile RIVARD

Le jeudi 26 juin 1980, à l'hôpital Grace est décédé M. Théophile Rivard, âgé de 83 ans, époux bien-aimé de Mme Rosina Rivard, (née Moreau), demeurant à Saint-Eustache. En plus de sa femme M. Rivard laisse dans le deuil six fils; Lucien, Noël, Lionel et Normand de Winnipeg, Olivier de Lorette, Omer de Saint-Eustache; trois filles, Irène (Mme Roland Leclerc) de Headingly, Florence (Mme Sévère Lachance) de Saint-Boniface, Nicole (Irma) de Saint-Boniface. Cinquante sept petits-enfants et trente cinq arrière-petits-enfants. Cinq frères et quatre soeurs: Télesphore, Léon, Armand, Alfred, Bernadette, Délia, Hélène, Yvonne, et Joseph décédé en 1970.

Les prières ont été récitées par le Père Alvin Gervais o.m.i. dimanche 29 juin, à la chapelle Desjardins à Saint-Boniface et les funérailles eurent lieu le lundi 30 juin à Saint-Eustache. La messe fut concélébrée par M. l'abbé Roland Lavoie, curé de la paroisse, et les Révérends pères Denis Ruest o.m.i., Alvin Gervais o.m.i. et Terence Fay s.j. Le père Denis Ruest a donné l'homélie avec des paroles réconfortantes. L'enterrement eut lieu au cimetière de la paroisse. Le père Denis Ruest nous a émus par ses deux chants appropriés à l'occasion.

Les porteurs étaient six petits-enfants, Jules Rivard, Raynald Rivard, Douglas Rivard, Raymond Rivard, Marcel Leclerc et Paul-Emile Lachance.

REMERCIEMENTS

Mme Rosina Rivard et sa famille remercient les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie par leur présence et offrandes de messes.

Nos sincères remerciement aux Révérends pères Roland Lavoie, Denis Ruest, Alvin Gervais et Terence Fay pour la célébration de la belle messe, aux servants de messe (trois petits-enfants) Marc Patrick et Philippe Rivard, ainsi qu'à l'organiste, au soliste Ronald Lachance (neveu) et à la chorale pour le choix des chants exécutés avec tant de distinction et de grâce.

Merci à Mme Liliane Beaudry et ses serveuses pour le bon goûter servi après l'enterrement.

Merci à la chapelle funéraire Desjardins.

Edmée DESMARAIS

À la suite d'un bref séjour à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée le 27 juin, 1980, Mme Edmée Desmarais, (née Fréchette), de Lorette, Manitoba. Âgée de 65 ans, elle était l'épouse de feu Léon Desmarais qui la précéda quelque huit mois auparavant, soit le 1er novembre 1979.

Elle laisse pour pleurer sa perte, deux filles; Mme Georgette Roque et Mme Lillian Lussier, de Lorette; six fils; Fabien de Winnipeg, Laurent de Vermillion Bay, Ontario, Victor de Saint-Boniface. Lévis, de Revelstoke, Colombie Britannique, Rhéal et Claude de Lorette; sa mère, Mme Laurée Fréchette, de Sainte-Anne; deux soeurs; Mme Annette Laurin de Floride et Mme Irène Boucher de Minneapolis et un frère, Henri Fréchette, de Floride.



La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Lorette, le mardi 1er juillet, à 19h. où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs condoléances à la famille éprouvée. La messe de la Résurrection fut ensuite célébrée par M. l'abbé Réginald Prescott, curé, et concélébrée par le père Hector Côté, c.s.v. La chorale paroissiale sous l'habile direction de Mme Isabelle Chartrand et accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteous exécuta plusieurs chants appropriés.

Mlle Mona Gauthier fit la lecture de l'Epître. Les porteurs étaient MM. Robert Desmarais, Jean-Maurice Lemoine, Roger Smith, Bobby Boucher, Denis Laurin et Denis Smith.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Lorette.

Mme Desmarais était une personne joviale et hospitalière. Ses amis se souviennent de son sens d'humour et de ses multiples talents, soit de cordon-bleu enthousiasmé, de couturière accomplie ou encore, comme chanteuse qui s'accompagnait au piano pour égayer des soirées familiales.

Malgré une santé chancelante, elle se démontra courageuse et très assidue dans son travail. Charitable envers les gens moins fortunés, elle témoignait aussi une piété inébranlable à la Vierge Marie. Elle fut membre de diverses organisations paroissiales pendant plusieurs années.

Mère de famille avant tout, ses plus heureux moments étaient de se voir entourée de ses enfants et petits-enfants qui gardent d'elle le souvenir inoubliable de son dévouement et de son amour.

REMERCIEMENTS

La famille Desmarais remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes prières ou assistance aux funérailles. Merci aux célébrants, aux aides de choeur, aux membres de la chorale et à l'organiste, aux porteurs ainsi qu'à Mme C. Préfontaine et à ses aides pour un délicieux goûter. Un merci spécial aux médécins et infirmières de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur dévouement inlassable envers notre chère disparue et leur accueil et compréhension toujours sympathique envers les membres de la famille.

M. Jules Julien DE CRUYENAERE, D.C.M.

Avec la participation de la Légion Canadienne, les funérailles eurent lieu le 25 juin 1980, en l'église du Sacré-Coeur des Belges, à Saint-Boniface.

Né à Rolleghem, en Belgique, en 1894, il vint demeurer au Canada en 1912. Il s'enrôla dans le 100e Bataillon, Force Expéditionnaire Canadienne, en 1916. On lui décerna la médaille D.C.M. pour galanterie à Vimy Ridge. Il travailla à la laiterie "Modern" pendant 35 ans.

Le prédécédèrent: son épouse (née Julie Fourneaux) en 1976; un fils, Paul, en 1953; une fille, Hélène, en 1929; une soeur, Maria (Mme G. DeCrans) en 1929. Il laisse dans le deuil quatre fils, huit filles, deux frères: Alfred et Léon de Saint-Boniface; 26 petits-enfants; 12 arrière-petits-enfants et beaucoup de neveux et nièces.

Le salon funéraire P. Coutu fut chargé des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

La famille De Cruyenaere remercie bien sincèrement, toutes les personnes qui, à l'occasion de leur récente épreuve, leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, messages ou assistance aux prières et aux funérailles. Un merci tout particulier au père Léo Baert, aux abbés Sicotte et Côté, ainsi qu'au personnel si dévoué du centre hospitalier Taché pour leurs bons soins durant sa longue maladie, et aux personnes qui lui rendaient visite régulièrement.

Merci aussi au comité de visites aux malades des Femmes Belges, à la Légion Canadienne, à l'Armée du Salut, aux porteurs, et aux membres des vétérans belges de la Légion Canadienne qui se sont occupés de la garde d'honneur.

Nous nous souviendrons toujours de votre support.

Archie SCHAUBROECK

Le vendredi 4 juillet 1980, est décédé à La Salle, Manitoba, Archie Schaubroeck demeurant 101 rue Marion à Saint-Boniface. M. Schaubroeck est né le 17 décembre 1897 en Belgique.

Précédé dans la mort par son épouse Thérèse en 1976, il laisse dans le deuil onze enfants dont 6 fils et leurs épouses: Armand et Florence de La Salle, Maurice et Patsy de Saint-Boniface, Denis et Loraine de La Salle, Gilles et Eleanor de Saint-Boniface, Normand et Rose de Victoria, C.B., Camile et Denise de Saint-Vital; quatre filles et leurs époux: Florence et Gabriel Simard de La Salle, Eveline et Oscar Lagacé de La Salle, Gertrude et Laurent Gagné de Saint-Boniface, Juliette et Homer Cayer de La Salle, ainsi que sa fille Soeur Rachel Schaubroeck, Fille de la Croix de Saint-Norbert; quarante petits-enfants, trois arrière-petits-enfants, un frère René et une soeur Germaine Wise.

Les prières, suivies de la messe de la résurrection, présidées par l'abbé Florent Labonté, ont eu lieu en l'Église de Saint-Hyacinthe de La Salle à 14 heures le mardi, 8 juillet 1980. À la concélébration ont participé les abbés Bernard Bélanger, Patrick Morand, René Peeters, Gérard Dionne, Claude Blanchette et le Père Hilaire Gagné,o.m.i. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient ses six petits fils: Gérald, Guy, Gilbert et Alain Schaubroeck ainsi que Claude et Donald Lagacé.

La direction des funérailles de M. Archie Schaubroeck a été confiée au salon mortuaire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille Schaubroeck aimeraient remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles ou de diverses autres façons. Remerciements spéciaux à M. l'abbé Labonté ainsi qu'aux concélébrants, aux membres de la chorale. aux filles de la Croix et à Maurice Lafrenière qui se sont joints à la chorale, à l'organiste Soeur Eliane Lagassé et aux dames qui ont préparé le goûter.

Rodolphe COTÉ

Le jeudi 24 juillet 1980 à l'hôpital de Sainte-Anne, Manitoba est décédé M. Rodolphe Coté, âgé de 82 ans, époux bien-aimé de Bernadette de Sainte-Anne, Manitoba.

Les prières ont été récitées le samedi 26 juillet à 13h30, suivies de la messe de résurrection à l'église catholique romaine de Sainte-Anne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

En plus de sa femme bien-aimée Bernadette, M. Coté laisse dans le deuil trois filles Mme Omer Fontaine (Helen) de Saint-Pierre, Manitoba; Mlle Jacqueline Coté de Winnipeg, Manitoba; Mme Ken Anderson (Rolande) de Transcona, Manitoba; cinq petits-enfants; trois frères: Hervé, Eugène, et Emilien tous de Sainte-Anne, Manitoba; cinq soeurs: Mme Laurentine Michaud de Winnipeg, Manitoba, 2 soeurs Oblates, soeur Marie-Jeanne et soeur Anései, toutes deux de Winnipeg, Manitoba, Mme Yvonne Giadu et Mme Albertine Fillion, toutes deux de Sainte-Anne, Manitoba. La chapelle funéraire de Saint-Pierre était chargée des funérailles.



René G. PINEAU

Le 29 juin, à l'hôpital de Saint-Claude est décédé M. René G. Pineau, âgé de 77 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Marie (née Philippot), une fille Irène et son beau-fils Ernest Marchand; deux fils, Alfred et sa belle-fille Madeleine, Marcel et sa belle-fille Jeannine; onze petits-enfants et trois arrière-petites-filles; quatres soeurs, Mlle Eugénie Pineau, Mme Antoinette Laurin, Mme Marie Philippot, Mme Madeleine Knipelberg; deux frères, Auguste et Pierre, et deux belles-soeurs, Germaine et Evelyne Pineau.

Né à Nantes, France, M Pineau vint au Canada en 1905. Il fut garagiste à Toutes Aides de 1926 à 1944, représentant de la Compagnie Ford à Sainte-Rose-du-Lac de 1944 à 1947 et à Saint-Claude de 1947 jusqu'à sa mort.

Très actif dans toutes les organisations de la communauté, il fut président de la Chambre de Commerce, et aussi le premier maire du village incorporé de Saint-Claude.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Claude le 1er juillet.

Mme Pineau et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont temoigné de la sympathie soit par offrandes de messe ou assistance aux funérailles, tributs floraux ou de toute autre façon.

Remerciements surtout à M. l'abbé Marcel Toupin, M. l'abbé Jean-Marie Gagné et le père Joseph de Roquigny, ainsi qu'à la chorale.

Willie BEAUDETTE

Monsieur Willie Beaudette, originairement de Saint-Jean-Baptiste est décédé le 24 juillet 1980 à sa résidence Holiday Haven à Charleswood à l'âge de 97 ans.

Il laisse dans le deuil trois frères: Aimé, Edouard et Donat, tous de Saint-Jean-Baptiste; deux soeurs: Mme Télesphore Courcelles (Zélia) de Saint-Agathe, et Exlia Sabourin de Saint-Boniface; plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont été récités à Saint-Jean-Baptiste le 25 juillet, suivies de la messe funéraire célébrée par l'abbé Pierre Gagné. Inhumation au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Wiebe de Morris.

Ferdinand GAUTHIER

Le jeudi 24 juillet 1980 est décédé à la maison de repos de Saint-Adolphe, M. Ferdinand Gauthier, âgé de 93 ans, précédemment de Saint-Agathe Manitoba.

M. Gauthier était le dernier des 13 enfants de Pierre et Victoire Gauthier, décédés, qui s'établirent à Sainte-Agathe en 1875.

Les prières ont été récitées le samedi 26 juillet à 10h et suivies de la messe de résurrection à 10h30 à l'église catholique romaine célébrée par les révérends pères Louis Philippe Jean et Edouard Banville. L'enterrement eut lieu dans la fosse familiale du cimetière communal.

Fernand Gauthier laisse dans le deuil trois filles et trois beau-fils: Thérèse et Lucien Desrosiers de Fort Garry, Manitoba; Céline et Ernest Catellier de Dufrost, Manitoba; Jacqueline et Hubert Van Kirken de Transcona, Manitoba; un fils et une belle-fille, Henri et Germaine Gauthier de Saint-Vital, Manitoba; 18 petits enfants et six arrière-petits-enfants. Il fut précédé par sa femme Corinne en 1959, par une fille Mme Denise Gagnon en 1976, un petit-fils Maurice Van Kirken en 1971, par cinq frères et sept soeurs.

Les porteurs étaient six de ses petits fils: Giles Gauthier, Marcel Desrosiers, Patrick Catellier, Gui Catellier, Claude Gagnon et Normand Gagnon.

"Peacefully sleeping, resting at last,
The worlds weary troubles and trials are past,
In silence he suffered, in patience he bore,
Til God called him home to suffer no more".

La famille Gauthier remercie les infirmières, docteurs et le personnel de la maison de repos de Saint-Adolphe pour leurs bons soins, leur amitié et l'attention donnés à M. Ferdinand Gauthier, pendant son séjour.

La chapelle funéraire Loewem était chargé des arrangements.

Défendons-Nous



La sécheresse, le Gouvernement du Canada et vous.

Le gouvernement fédéral, ayant reconnu la menace que la sécheresse actuelle fait peser sur les troupeaux de bétail d'élevage des prairies, a mis sur pied un programme de secours d'une valeur de 60 millions de dollars. Le but de ce programme est de venir en aide aux éleveurs de bétail, de vaches laitières et de moutons, touchés par la sécheresse, dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et dans certaines régions affectées de l'Alberta. La somme de 60 millions de dollars vient s'ajouter aux 7 millions de dollars d'aide fédérale contre la sécheresse annoncée auparavant.

En 1977, le gouvernement du Canada a établi à Régina un Comité de Travail sur la Sécheresse chargé de développer des programmes pour venir en aide à l'agriculture de l'Ouest en cas de sécheresse. Ce comité de Travail a continué à suivre de près la situation et a rencontré, en mai de cette année, certains hauts fonctionnaires du gouvernement provincial pour prévoir des mesures destinées à aider les éleveurs résidant dans les régions touchées par la sécheresse. Le premier programme de la série est déjà en place et comprend les points suivants:

- des mesures pour maintenir les stocks de grains de provende dans les prairies, et, par l'intermédiaire de la Commission Canadienne du Blé, entreprendre des démarches visant à faciliter l'importation des grains de provende.
- un apport fédéral d'une valeur maximum de 7 millions de dollars pour assurer des programmes de participation aux frais dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Cela inclut une aide pour le transport du ravitaillement, du bétail et des approvisionnements d'eau en cas d'urgence, ainsi que le programme fédéral d'aide de l'A.R.A.P. couvrant les puits de ferme.

L'Assurance-Récolte et le Régime de Stabilisation des Prix du Grain aideront à amortir les répercussions économiques sur les cultivateurs de blé.

Le programme fédéral d'assistance pour le maintien des troupeaux répondra aux problèmes financiers des éleveurs de bétail, de moutons et de vaches laitières. Ce programme, ainsi que l'action et les mesures antérieures prises par le gouvernement fédéral et mises en oeuvre par les provinces, devraient encourager les éleveurs à garder leurs troupeaux d'élevage pendant tout l'hiver. Le programme d'assistance pour le maintien des troupeaux sera administré dans les provinces des prairies par l'Administration du Rétablissement Agricole des Prairies (A.R.A.P.).

Le programme-conseil sur la nutrition représente un autre aspect important des plans du gouvernement concernant la sécheresse actuelle. Ce programme vise à apporter l'information concernant la nutrition et le rationnement des succédanés de nourriture au plus grand nombre possible d'éleveurs de bétail des prairies.

De nouveaux programmes sont en cours de préparation, prenant en considération l'importance de la sécheresse, de sa durée et de la disponibilité de nourriture appropriée et de fourrage. Ceux-ci seront mis en oeuvre selon les besoins, et feront partie des initiatives du gouvernement fédéral pour amoindrir les répercussions de la sécheresse.

Programme D'Assistance Pour Le Maintien Des Troupeaux

Objectif:
Fournir une aide financière pour le maintien des troupeaux d'élevage de base aux éleveurs de boeufs destinés à l'abattoir, de vaches laitières, et de moutons qui ont perdu leur pâturage et leur foin, et qui font face, par conséquent, à une liquidation d'une partie principale de leur troupeau d'élevage de base.

Méthode:
Les éleveurs pourront recevoir l'assistance pour le maintien des troupeaux s'ils remplissent les critères suivants:

1) Le bétail et les moutons éligibles pour l'assistance doivent représenter entre 70 et 100 pour cent du troupeau d'élevage de base.
2) Un premier payement représentant la première moitié de la somme totale sera versé au début de l'automne, et sera suivi, après le ler janvier 1981 par la deuxième partie du payement, si la demande est encore valide.
3) Pour être éligible, le troupeau doit normalement résider dans la région sévèrement touchée par la sécheresse.
4) Les contributions versées par le gouvernement du Canada seront basées sur les récoltes moyennes de blé pour la commune ou le troupeau hiverne normalement. Ce dernier point sera utilisé comme critère pour définir la région de sécheresse à travers toute la région de l'Ouest.
5) Une contribution maximum de 70 dollars par vache ou par taureau destinés à l'abattoir, de 140 dollars par vache laitière, de 16 dollars par brebis ou par bélier, sera versée aux éleveurs dont la récolte moyenne de blé pour la commune en 1980 est de moins de 50 pour cent de la garantie de production normale de l'assurance-récolte. La baisse de la récolte moyenne doit être due à la sécheresse.
6) Une contribution de 35 à 70 dollars par vache d'élevage ou par taureau, de 70 à 140 dollars par vache laitière et de 8 à 16 dollars par brebis d'élevage ou par bélier sera versée là où la récolte moyenne de blé pour la commune s'échelonne entre 75 pour cent et 50 pour cent de la garantie de production de l'assurance-récolte.
7) Les fermiers qui gardent moins de 70 pour cent de leur troupeau d'élevage de base ne pourront prétendre à recevoir une aide.
8) Pour être éligible, le fermier doit fournir une déposition en bonne et due forme attestant les nombres de troupeaux d'élevage de base au moment de la demande et à partir du 31 décembre 1979 (ceci pour référence seulement).
9) Le fermier doit fournir une déposition par écrit attestant qu'il gardera au moins 70 pour cent de son troupeau d'élevage de base jusqu'au ler mai 1981.
10) Une commission de révision sera créée pour revoir les controverses soulevées par l'application du programme.

Si vous vous trouvez dans une région touchée par la sécheresse, et désirez recevoir des formulaires de demande d'assistance pour le maintien des troupeaux de bétail, de vaches laitières et de moutons, ou si vous désirez de plus amples renseignements concernant le programme, appelez ce numéro et

Téléphonez sans Frais
Appelez l'opérateur et demandez:
Zénith 81000

Canada